

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,  
par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, \$1.00 ; un An, \$2.00.  
Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

## AVIS

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

SOMMAIRE.—Chronique.—De l'autorité en philosophie, (suite.)  
—Les Jeunes Converties, (suite et fin.)—Eloys et Marguerite, (suite.)—Lucien, (suite.)

## Chronique.

SOMMAIRE.—Incendie de Québec : comités divers pour subvenir au secours des malheureuses victimes.—Lettre de Mgr. de Tlon à Mgr. Bourget.—Circulaire de Mgr. l'Évêque de Montréal.—Concile de Baltimore.—Deux lettres du Cardinal Barnabo à Mgr. Spaulding, Archevêque de Baltimore.—Inondations générales en France.—Pie IX.—Corée, massacre de sept missionnaires.—Reliques de St. François d'Assise et autres nouvelles.

Nous nous faisons un devoir de commencer ces lignes en attirant l'attention et l'intérêt de nos lecteurs sur les malheureuses victimes du terrible incendie de Québec. Nous espérons que l'élan qui a signalé les premiers efforts pour leur venir en aide ne se ralentira pas, avant que l'on ait pu se convaincre que l'on a fait tout ce qui est humainement possible pour soulager une telle détresse et consoler de si cruelles afflictions. Mais pour cela il est nécessaire que chacun veuille bien y concourir de toute la charité de son cœur et de tous les moyens qui sont en sa puissance. Disons d'abord quelques mots de l'événement qui renferme de si terribles leçons pour les précautions à prendre pour l'avenir ; précautions que nous voyons si souvent négligées par ceux qui y sont intéressés.

Samedi 13 octobre, au soir, toute la population de Québec s'endormait dans la tranquillité et la sécurité, et le lendemain matin elle devait être réveillée en sursaut par les ravages de l'incendie, qui, au point du jour, avait déjà envahi plusieurs rues et ne devait pas s'arrêter avant d'avoir consumé près d'un quart de cette grande Cité.

Le feu a commencé près du marché Jacques-Cartier, faubourg St. Roch, vers quatre heures du matin ; à six

heures, plus de cent maisons étaient détruites ; ensuite le feu se dirigea vers l'est avec violence en détruisant tout sur son passage ; vers deux heures, l'élément destructeur prenait en même temps trois directions différentes, et ce ne fut qu'à force des efforts de la population, des soldats de la garnison et des marins de l'*Aurora* que l'on n'a pas eu à déplorer de plus grands malheurs.

Mais ce qu'ils n'ont pu empêcher, c'est la destruction d'un quartier presque tout entier ; en tout 2,500 maisons incendiées, une perte de trois millions de piastres et 18,000 personnes privées de leur demeure. Ceci, réuni aux deux autres incendies qui ont éclaté depuis un an à Québec, amène, on peut le croire, une détresse et une affliction qui réclament toutes les ressources du dévouement et de la charité.

Jusqu'à présent, on n'a qu'à se louer de tout ce qui a été tenté pour venir en aide aux malheureux incendiés. Des comités de secours ont été organisés dans toutes les villes principales du Canada et même aux États-Unis parmi les Français et les Canadiens ; des sommes assez considérables ont déjà été souscrites ; le gouvernement a promis une large contribution de cinquante mille piastres, et si les comités de secours trouvent la sympathie parmi tous ceux à qui ils s'adresseront, on ne peut douter que la ville de Québec ne puisse faire face à un pareil malheur. Mais le concours de tous est indispensable.

À Montréal, le comité a trouvé tout le succès possible, et l'activité et le zèle qu'il a déployé font le plus grand honneur à M. Starnes, le Maire, qui est le président du comité ; Son Honneur le Maire jouit de la plus grande considération dans toute la ville près des différentes fractions de la population. Il a une belle position dont il s'est toujours servi pour rendre service à toutes les bonnes œuvres de la ville ; enfin, il sait plaider éloquentement la cause de la souffrance, en homme de talent et de cœur ; tous ceux qui sont allés à l'assemblée générale tenue pour les incendiés, et qui ont entendu l'honorable président du comité, en sont revenus avec la conviction que de pareils intérêts ne pouvaient être en de meilleures mains.

Outre les grandes assemblées des citoyens, on a vu avec bonheur différentes institutions concourir au

même but. La société des artistes et des musiciens de la ville a assuré ses services, et a donné un magnifique concert dans le Palais de Cristal, qui a eu plein succès et qui est d'un grand exemple de zèle et de charité pour toutes les autres associations et professions.

De jeunes enfants n'ont pas voulu rester en arrière, et l'Académie de la rue St. Denis, tenue par les Dames de la Congrégation ainsi que le couvent de Villa-Maria, et du Mont Ste. Marie, ont eu une soirée musicale qui a attiré grand concours d'âmes nobles et généreuses. Mgr. de Montréal, après la séance, a adressé des paroles de félicitations aux élèves sur la bonne pensée qu'elles avaient eue, et il a été remercié ensuite lui-même d'avoir bien voulu présider la réunion, par une des plus jeunes élèves, Mlle Henriette Chauveau, qui a débité avec une grâce charmante le petit discours suivant :

« Monseigneur, Messieurs et Mesdames,

« Notre séance est maintenant terminée, et il ne nous reste plus qu'à accomplir le doux devoir de la reconnaissance. Cependant, avant de le remplir, permettez qu'avec vous je déplore le triste événement qui a jeté dans Québec un deuil si profond. Permettez qu'avec vous mon cœur prie un instant pour les malheureuses victimes du 14 octobre !

« Québec ! ô ma ville natale ! ô ma chère cité ! en quel état t'a réduit l'élément destructeur !! Quel océan de feu a roulé sur toi ses vagues dévorantes !!! Et vous, industrieux habitants des faubourgs St. Roch et St. Sauveur, de quel affreux malheur votre Dieu juste et sage vient-il de vous frapper !!! Mais vous êtes confiants en la main qui vous éprouve ; c'est pourquoi vos soupirs, loin d'éclater en murmures et en plaintes, s'élèvent vers le ciel comme un encens d'une agréable odeur. Vos larmes ne se changent pas en cris de désespoir, mais bien en une hymne de résignation à la volonté suprême. Aussi, avez-vous vu l'Ange de la charité parcourir les villes du Canada pour faire appel à leur générosité. Il est venu, cet esprit céleste, frapper à la porte de notre heureux asile. Aux récits de vos infortunes, les élèves de Villa-Maria et de l'Académie St. Denis se sont unies pour vous prêter secours, comme elles s'unissent en ce moment pour remercier Sa Grandeur Mgr. de Montréal de l'encouragement qu'il leur a donné en cette circonstance.

« Oui, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, moi, petite Québécoise et élève de cette Académie, je ne suis que le bien faible interprète de la reconnaissance qui règne en souveraine dans le cœur des élèves de la Congrégation de Notre-Dame, pour vous tous qui avez bien voulu favoriser notre œuvre de charité. »

CIRCULAIRE DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

Montréal, le 20 octobre 1866.

Monsieur,

Le terrible incendie de Québec vous est connu, et déjà vous vous préparez à faire couler dans cette ville, dévastée par un si déplorable sinistre, les fleuves de

vos charités. Vous n'attendez plus que l'appel qui a coutume, dans de si grands malheurs, de se faire à tous les cœurs compatissants, pour ouvrir vos bourses et aider, selon vos moyens, à subvenir à une misère si horrible. Je m'empresse de le faire, cet appel ; et pour qu'il soit plus efficace, je vais vous faire entendre la voix du Pasteur du peuple qui vient d'être visité par une si grande calamité.

Elle excitera plus vivement que je ne pourrais le faire vos sympathies, cette voix pastorale, parce qu'elle est la voix d'un père, qui a sous les yeux le spectacle le plus attendrissant, qui ne voit que des ruines immenses, qui n'entend que les gémissements de plus de 15,000 de ses enfants réduits à la plus affreuse misère. Je me fais donc, de grand cœur, l'écho de cette voix plaintive qui demande notre compassion, et qui, je n'en doute pas, fera entendre ses accents douloureux jusqu'au fond de vos âmes.

En conséquence, je vous transmets ici une copie de la lettre que je viens de recevoir de Mgr. de Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, en date du 18 courant. Vous en ferez part à vos paroissiens avec la présente.

« Archevêché de Québec, 18 octobre 1866.

« Monseigneur,

« Votre Grandeur a déjà appris, par la voie des journaux, l'épouvantable désastre de notre pauvre ville de Québec. Plus de 15,000 personnes réduites à la plus affreuse misère par un des plus terribles incendies, sans pain, sans logement, sans vêtements, à la veille de l'hiver !

« Tous les citoyens que le feu a épargnés montrent, à la vérité, le plus grand zèle pour secourir ces infortunés. J'ai fait en leur faveur un chaleureux appel à la charité de tous les fidèles du diocèse, et je compte sur leur généreuse assistance. Mais impossible à nous seuls de subvenir aux plus pressants besoins de tant de malheureux.

« Je viens donc aujourd'hui implorer en leur nom le secours de Votre Grandeur et de toutes les âmes charitables de votre diocèse.

« Confiant dans votre pitié et votre tendre sollicitude pour tous les affligés, je demeure cordialement,

« Votre tout dévoué serviteur,

« † C. F. EVÊQUE DE TLOA. »

Pour répondre à cet appel qui vient de si haut et qui part d'un cœur si justement affligé, vous ne manquez pas de joindre vos généreux efforts à ceux de vos Municipalités, afin que les moyens les plus prompts et les plus efficaces soient pris, pour que tous vos Paroissiens, sans exception, se mettent à contribution pour porter un puissant secours à nos frères désolés. Nous ne manquerons pas, en outre, d'adresser au ciel de ferventes prières, pour demander au Père des miséricordes de vouloir bien envoyer, à cette multitude d'infortunés, ses Anges consolateurs qui essuient leurs larmes et les protègent dans leurs pressants besoins.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

— Pendant que nous cherchons à réparer des désastres matériels, les sages et savants prélats des Etats-Unis ont travaillé avec un grand zèle, pendant les jours du concile qui vient de finir, à sauvegarder les intérêts spirituels de leurs vastes diocèses.

Le concile a duré quinze jours ; des mesures importantes ont été prises ; on parle de l'érection de deux nouveaux archevêchés et de vingt évêchés. On a discuté sur les meilleurs moyens à prendre pour la formation de petits et de grands séminaires dans l'intérêt du clergé. On a arrêté le projet d'une université catholique, qui répondrait aux besoins des étudiants de tous les Etats. Enfin, des décisions positives ont été prises pour venir en aide à une partie notable de la population catholique, qui jusque là, était restée sans secours réguliers de la Religion ; le Cardinal Barnabo, Préfet de la Propagande, dans sa lettre aux Pères du Concile, avait demandé que l'on s'occupât de donner des prêtres à d'immenses districts occupés par des Allemands et qui sont tout à fait sans pasteurs. Enfin, il avait recommandé les pauvres nègres du Sud à la sollicitude du concile. On a obtempéré à ces deux demandes et on peut espérer des nouvelles mesures des fruits extraordinaires de salut. Si toutes les congrégations catholiques des Etats-Unis avaient les secours désirables ; si les écoles primaires étaient mises sur un bon pied ; si des sujets étaient préparés dans les petits séminaires et perfectionnés dans les grands ; si les jeunes gens se destinant aux professions libérales trouvaient un haut enseignement catholique en plein exercice, que de fruits seraient recueillis, que de bien serait fait, que d'âmes seraient préservées et conservées à la foi de leurs pères ! Voilà ce que l'on peut attendre des nouvelles décisions. De plus, si le clergé catholique pouvait subvenir à l'enseignement religieux de la population noire, l'Eglise trouverait en elle un auxiliaire puissant pour toutes ses œuvres, et, de plus, le gouvernement américain n'aurait rien à craindre des noirs, régénérés et éclairés des saines lumières de la foi ; ce serait un problème d'une extrême difficulté qui se trouverait résolu pour le bien spirituel des âmes et pour l'avantage du pays tout entier.

On se souvient sans doute du discours qui fut adressé par le président Johnson aux délégués de la population noire, l'année dernière, et qui renfermait l'aveu de l'inquiétude que pouvait inspirer la grande mesure de l'affranchissement, si les nègres ne savaient pas en profiter pour leur perfectionnement intellectuel et moral ; mais avec les secours de la vraie Religion, on a à espérer tout heureux résultat, et nous avons confiance que l'Eglise saura acquérir en cette circonstance un nouveau titre à la reconnaissance des peuples et à l'estime des Etats américains.

Nous donnons ici la traduction, donnée par la *Minerve*, de deux lettres latines adressées par le Cardinal

Barnabo à Sa Grandeur Mgr. Spaulding, archevêque de Baltimore. Ces lettres contiennent les instructions adressées par le St. Siège au Concile :

*Illustissimo et Révérendissimo Seigneur,*

Les Evêques des Etats-Unis n'ayant pu, à cause des désordres publics, se réunir en concile en 1862, et ayant obtenu de Notre St-Père de le faire actuellement ; maintenant surtout que la tempête de la guerre civile est calmée, il paraît à propos que l'on amène devant le Concile et que l'on discute les moyens d'établir l'uniformité de discipline, autant que cela peut se faire pour le plus grand avancement de la cause catholique ; par-dessus tout, que l'on applique les remèdes à des maux qui naissent pour ainsi dire nécessairement de troubles aussi considérables, et que l'on trouve les moyens de veiller au bien-être des nègres affranchis. Sa Sainteté a bien voulu que, depuis que Votre Grâce a reçu la mission de convoquer et de présider ce Concile, cette Congrégation vous rappelle certaines particularités que les instituts de ce Sacré Concile et les décrets des synodes précédents recommandent particulièrement à la sérieuse considération des Evêques.

1o. D'abord, les Pères devront se rappeler la lettre encyclique adressée à tous les Evêques de l'Amérique du Nord, en date du 21 janvier 1861, dans laquelle, outre les anciennes règles établies par les conciles précédents, quelques autres excellentes et nouvelles soient adoptées afin que les nominations de prêtres aux sièges épiscopaux vacants, n'arrivent que dans des cas exceptionnels. Certainement que les Pères de la Sacrée-Congrégation de la Propagande se sont aperçus que dans les dernières années, les règles salutaires contenues dans cette lettre, spécialement celles qui veulent que tous les trois ans on envoie à Rome la liste des prêtres les plus zélés, la tenue d'assemblées pour discuter les mérites des candidats et la méthode indiquée pour s'assurer de leurs qualifications, n'ont pas été toujours observées. Cependant, considérant que les temps étaient très-mauvais, ils n'ont pas rejeté ce défaut sur le mauvais vouloir des évêques, mais sur la condition malheureuse des affaires. Maintenant que la paix est rétablie, la Sacrée-Congrégation a confiance que les Evêques, pour obéir aux désirs du Siège Apostolique, se conformeront entièrement aux instructions contenues dans cette lettre.

2o. Les décrets des autres conciles ne doivent pas recevoir une moindre considération, afin que si quelques-uns n'étaient pas généralement observés, ils soient confirmés, ou que si quelques changements ou additions étaient jugés nécessaires, ils soient réformés, tout en donnant une attention convenable aux conseils de la Sacrée-Congrégation.

3o. Sous ce rapport, ce qui paraît le plus important de tout, c'est ce qui regarde la réception des voyageurs. Car il est bien sûr que tous les prêtres, surtout ceux qui vont d'Europe en Amérique, n'ont pas seulement en vue le salut des âmes, mais que beaucoup d'entre eux ne sont guidés que par l'avidité et l'amour d'un gain temporel, de sorte qu'il n'est pas étonnant qu'il y en ait parmi eux qui, sous l'habit de l'agneau, ne sont cependant que des loups venimeux qui n'épargnent pas le troupeau chrétien.

Connaissant ce fait, les Pères du premier Concile de

Baltimore, tenu en 1852, ont sagement décrété dans leur 7ème canon: "Qu'afin que les prêtres voyageurs et inconnus ne soient pas trop tôt admis à exercer ces fonctions sacrées au péril des âmes, nous défendons que les prêtres venus d'Europe ne soient reçus dans notre clergé à moins que leurs évêques n'aient préalablement envoyé des lettres et qu'ils n'aient obtenu la permission de l'évêque du diocèse dont ils veulent s'éloigner."

Certainement que c'était pour prévenir les voyages des prêtres que les Pères du 7ème Synode de Baltimore ont décrété: "Qu'aucun prêtre d'une province, désirant aller dans un autre diocèse, n'obtiendra pas cette permission de son évêque à moins qu'il ne soit certain que l'autre évêque désire recevoir tel prêtre; mais si à l'avenir ils sont autrement envoyés, ils ne devront pas être reçus." Malgré ces sages et saintes règles, la Sacrée-Congrégation déplore que, suivant les informations qui lui parviennent, on use, dans certaines parties des Etats-Unis, d'une trop grande indulgence à cet égard. Les évêques devront donc veiller à ce que, s'ils se trouvent dans la nécessité d'accepter de pareils prêtres, ils ne reçoivent que ceux à l'égard desquels ils ont des témoignages indubitables de vertu et de science.

46. Toutes les fois qu'il n'y aura pas assez de prêtres pour en placer un dans chaque église, et qu'il deviendra nécessaire d'admettre des prêtres étrangers, afin que le peuple chrétien ne soit pas laissé sans pasteurs, chacun devra, aussitôt que possible, travailler avec zèle et avec diligence à l'érection de séminaires ecclésiastiques, partout où le besoin s'en fait sentir, dans lesquels les prêtres seront instruits et dressés dans la sainte discipline. Ce point était prescrit par le concile précédent, dans son 14ème canon, dans lequel il est décrété que "les évêques qui n'ont point de séminaire dans leur diocèse, devraient conférer avec les autres évêques de leur province, en sorte qu'il y ait au moins un séminaire par chaque province." Un grand nombre de prélats n'ont sans doute pas pu se conformer à ce décret à cause de l'état d'agitation dans lequel le pays s'est trouvé être. Mais maintenant que l'on a déposé les armes, pendant que ces pays jouissent de la paix, c'est incontestablement le devoir de ces évêques de prendre les mesures propres à assurer d'aussi grands bénéfices à leurs églises. Et depuis que les Pères du Concile de Trente ont exprimé le désir que de semblables collèges soient établis et qu'il y ait des séminaires perpétuels par les ministres du Seigneur qui dans la suite brilleraient par la sainteté de leur vie pour l'édification du peuple, les évêques doivent veiller à ce que les ecclésiastiques soient instruits, non dans la science et les lettres, mais, ce qui est le principal, soient dressés à une piété sincère et à une vive régularité.

50. Une autre matière d'une grande conséquence et qui requiert l'attention des Pères du Concile, est l'observance des fêtes et des jeûnes. La Sacrée-Congrégation n'ignore pas qu'il existe une controverse entre les Evêques américains sur ce sujet; les uns combattant pour l'ancienne discipline de leurs diocèses, les autres ne consultant que les nécessités des fidèles, et l'autres suivant les règles du premier Concile telles qu'elles ont été approuvées par la Sacrée-Congrégation.

Les Evêques devront donc, autant que cela dépend d'eux, décider les diverses questions concernant le nombre des fêtes et des jeûnes. S'ils se déterminent à établir une plus grande uniformité sur ce sujet entre

les différentes églises, rappelez-leur ce que la Sacrée-Congrégation a prescrit dans ses instructions au premier Concile de Baltimore, tenu en 1852. Car quand les Pères, par leur 25ème décret, résolurent de prier Sa Sainteté de réduire les fêtes au nombre de quatre au plus, savoir: la Nativité, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint, et que les jours de jeûne et d'abstinence soient les mêmes que ceux observés dans les diocèses du Sud, les jeûnes des six jours de l'Avent étant abolis, la Sacrée-Congrégation résolut que l'on ajoutât aux fêtes les jours de la Circoncision et de l'Immaculée Conception, et avertit les Evêques qu'en établissant l'uniformité de discipline pour ce qui avait rapport aux fêtes et aux jeûnes, ils ne devaient pas se-conformer à celle des Eglises qui en observait le moins, et que les efforts des Pères ne devaient pas tendre non plus à établir une uniformité dans des choses qui diffèrent tout à fait de la pratique universelle de l'Eglise, de manière à créer l'apparence d'une église nationale; mais, qu'au contraire, leurs efforts doivent tendre à ramener, par degré, à la stricte exécution de la discipline universelle, les règles qui ont été relâchées par indulgence.

60. Comme il est de la dernière importance d'assurer les propriétés de l'Eglise, les Pères des précédents Synodes américains, considérant l'état des Etats-Unis, enjoignirent avec force aux Evêques de prendre le plus grand soin de ces propriétés et de les placer, autant que cela sera possible, sous la protection de l'autorité civile. Il était spécialement ordonné, au 41ème Canon du 7ème Concile de Baltimore, que: "Toutes les églises et autres propriétés ecclésiastiques, obtenues par dons ou par les offrandes des fidèles, qu'elles soient dévouées à des usages charitables ou religieux, appartiennent à l'Evêque, à moins qu'il n'apparaisse, par des documents, qu'ils ont été laissés à quelque ordre régulier ou communauté de prêtres pour leur propre usage." Malgré ces règles, qui ont été si souvent rappelées par cette Congrégation, il s'est cependant élevé beaucoup de difficultés entre les Evêques et les réguliers, par rapport aux titres des propriétés de l'Eglise. Les Pères devront donc prendre des mesures pour mettre un terme à ces disputes et ne souffriront pas que l'on porte atteinte ni aux droits de l'Eglise, ni à ceux des réguliers.

70. Il serait aussi très-agréable à la Sacrée-Congrégation si, dans le prochain Concile, on donnait une sérieuse attention au règlement de l'état de certains diocèses. Quoiqu'en conformité à la requête du Concile de Baltimore de 1852, plusieurs nouveaux sièges épiscopaux aient été formés, cependant, l'accroissement rapide des fidèles dans ces régions lointaines semble exiger un nouvel examen de cette matière. La Sacrée-Congrégation a été informée que l'étendue du territoire contenu dans le diocèse de Dubuque est si considérable qu'il est très-difficile pour l'Evêque de veiller sur son troupeau, et spécialement de veiller assez assidument sur le clergé, et que, par conséquent, il est à propos de le diviser. Quelques personnes ont demandé l'érection de nouveaux vicariats dans le vaste territoire de Montana, dans la région des Montagnes-Rocheuses, dont la plus grande partie est maintenant renfermée dans le vicariat du Nebraska. On dit, à la vérité, qu'il y a une infinité de catholiques, dans cette partie du pays, qui n'ont jamais vu un prêtre, qui n'ont pas d'église et que ni les Evêques, ni les vicaires ne peuvent leur donner ce qui serait nécessaire, et ce à cause de la trop grande

distance. Cependant, la Sacrée-Congrégation est informée qu'il existe une controverse par rapport au vicariat de la Colombie britannique, et qu'il paraît douteux à quel métropolitain ce territoire est sujet et de quelle église il doit suivre la discipline. C'est pourquoi il sera de votre devoir de vous informer de l'opinion des Pères sur ce sujet, ainsi que sur toutes les matières semblables qui pourront être amenées devant vous.

So Enfin, c'est le désir de la Sacrée-Congrégation que les Evêques des Etats-Unis, dans l'accomplissement des devoirs de la charge qui leur a été confiée de nourrir le troupeau du Seigneur, de s'accorder sur quelque méthode uniforme pour pourvoir au salut et à l'éducation chrétienne des noirs émancipés. Cette question a été mise en avant, et elle est certainement une question de première nécessité, et à moins qu'ils ne prennent une action immédiate pour faire entrer cette grande moisson dans le grenier du Seigneur, l'ennemi lui causera un tort irréparable par sa cupidité et sa fourberie.

Ces matières, ainsi que d'autres que les Evêques proposeront, seront pesées avec soin et le Concile devra prendre des décisions et en forcer les règles nécessaires.

Aussitôt que le Concile sera ajourné, vous transmettez immédiatement ses actes et décrets à la Sacrée Congrégation pour leur révision et leur approbation. Je prie Dieu de vous avoir longtemps sous sa sainte garde.

Donné à Rome, au bureau de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, le 31 janvier 1866.

De votre grâce, le très-obéiss. serviteur,

ALEX. CARD. BARNABO, Préfet.

II. CAPALTI, Secrétaire.

Seconde lettre au très-Révérénd Martin Jean Spaulding, Archevêque de Baltimore :

*Illustrissime et Révérendissime Seigneur,*

Depuis que je vous ai écrit à propos des affaires sur lesquelles le prochain Concile aura à délibérer, on a assuré la Sacrée-Congrégation qu'à Chicago et dans les territoires environnants, il y a si peu de prêtres allemands, qu'il leur est impossible de pourvoir convenablement aux besoins des catholiques de leur nation dont le nombre augmente tous les jours. Nous avons aussi été informé par des personnes dignes de foi qui ont résidé à Montana, que cette région est aussi dépourvue des dons religieux et moraux qu'elle est riche en ressources physiques. Il y a un grand nombre de catholiques dans ce pays et principalement dans et aux environs de Virginia-City, qui n'ont ni églises ni pasteurs et qui sont rarement visités par un prêtre. D'un autre côté, on dit qu'il ne manque pas de moyens de soutenir des prêtres, et le St. Siège a été instamment prié d'ériger un nouveau siège épiscopal dans cette région. C'est pourquoi j'ai aussi écrit à ce sujet au Vicaire apostolique de Nebraska. Vous traiterez donc en conséquence cette affaire ainsi que les autres que j'ai mentionnées dans ma première lettre, et vous prendrez telles décisions qui seront convenables, ayant soin qu'en l'absence des pasteurs le troupeau chrétien ne soit pas exposé aux incursions des mercenaires et des loups.

ALEX. CARD. BARNABO.

Rome, 5 mars 1866.

— En France, un grand nombre de départements ont été ravagés par les inondations. L'Empereur, vivement ému des désastres éprouvés par les populations, a autorisé le ministre de l'intérieur à ouvrir une souscription dans toute la France pour venir en aide à ceux qui sont si cruellement frappés. L'Empereur s'est inscrit en tête de la liste pour la somme de 100,000 francs, l'Impératrice pour 25,000 francs, et le Prince Impérial pour 10,000 francs.

— On lit dans les *Annales d'Orléans* :

« L'inondation a surpris le clergé orléanais au milieu des exercices de la seconde retraite pastorale. Immédiatement, MM. les curés des paroisses riveraines sont repartis, et ont pu se trouver presque tous dans leurs paroisses avant les malheurs. L'évêché, où étaient logés un grand nombre de prêtres, se trouvant libre alors, MM. les vicaires généraux se sont empressés de le mettre à la disposition de M. le préfet et de M. le maire. Hier, à l'évêché, il a été servi à manger, depuis deux heures jusqu'à huit heures du soir, et aujourd'hui encore toute la matinée, à un nombre considérable d'inondés, et plus de deux cents personnes, toutes celles qui étaient munies d'une carte du bureau des secours, ont pu être couchées; les mères et les enfants dans la grande salle de l'évêché, sous la garde dévouée de deux petites Sœurs des pauvres; les hommes dans les salons du rez-de-chaussée et dans la maîtrise. — L'administration diocésaine, profondément émue des désastres causés par l'inondation, s'occupe d'organiser des secours. Mais, dès à présent, une souscription est ouverte au secrétariat de l'évêché. On y reçoit aussi les offrandes en nature, telles que linge, vêtements, etc. »

— Mgr. Dupanloup abandonne aux malheureux inondés le tiers de son traitement, c'est-à-dire une somme de 4,000 fr.

— Comme Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans, Mgr. l'archevêque de Tours vient de mettre à la disposition de l'administration communale son palais et son grand séminaire pour y recevoir ceux que la crainte de l'inondation chasse de leur demeure.

Extrait d'une lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Rodez :

« Nos très-chers Frères, — Un cri de détresse retentit dans toute la France. Les désastres de l'inondation de 1856 viennent d'être surpassés encore par ceux du même fléau qui a sévi de nouveau sur une grande partie de notre territoire. Nous n'essaierons pas de vous dépeindre les terreurs, les angoisses et les pertes énormes subies par les populations qui ont vu leurs campagnes dévastées, leurs récoltes emportées, leurs maisons envahies par les grandes eaux, obligées de fuir avec leurs familles et leurs troupeaux, sans pouvoir emporter ni mobiliers, ni provisions, ou surprises et bloquées, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, dans les étages supérieurs et les galetas de leurs habitations, par les torrents dévastateurs qui transformaient les plus belles plaines et les vallons les plus fertiles en des nappes d'eau comparables aux flots de la mer. Les digues des rivières rompues, les ponts emportés, les routes ravinées

ou submergées, les lignes des chemins de fer coupées, toutes les voies de communication interceptées, en un mot, les travaux de la science et de l'art les plus admirables vaincus et détruits en partie par cette grande tourmente de la nature, voilà ce qui s'est vu sur une vaste étendue du sol français. Nous avons passé trois jours sans recevoir aucune nouvelle des contrées du nord et du centre de la France."

— La santé de notre Saint-Père est toujours satisfaisante.

— On lit dans l'*Avenir National* :

" Depuis deux jours, nous avons reçu de graves et tristes nouvelles sur l'état mental de l'impératrice du Mexique; mais quelque certaine qu'en fût la source nous voulions encore douter de ce funeste événement. Aujourd'hui il n'est plus permis de garder le silence. Dans les premiers jours on avait cru à une simple excitation nerveuse, causée par les chagrins et les soucis, mais des accès de plus en plus fréquents ne laissent ni doute sur la terrible maladie, ni espoir de guérison. Le comte de Blandre, qui devait aller attendre sa sœur à Miramar pour la conduire à Bruxelles, a été mandé par une dépêche à Rome, où il assiste à l'heure qu'il est à ce lugubre et dramatique épisode. La vue de son frère a produit sur la princesse un effet merveilleux en bien. Et maintenant chacun espère autour d'elle."

— Mgr. de Mérode, archevêque de Mitylène, est reparti pour Rome, accompagné de sa sœur, mademoiselle Albertine de Mérode, religieuse du Sacré-Cœur, qui, pour déférer au vœu de Pie IX, va également fixer sa demeure dans la Ville éternelle.

— Un contre-maître maçon, originaire de Paris, et qui, pendant qu'il travaillait à Viterbe, s'était dévoué généreusement à soigner les cholériques, a reçu, il y a quelque temps, dans sa mansarde de la rue Cousin, la visite de Mgr. de Mérode, archevêque de Mitylène, qui lui a remis, de la part du Pape, le brevet et la croix de chevalier de première classe de l'ordre de St.-Sylvestre, avec trophée en or. Le brevet est signé de la main même de Pie IX.

— Il est certain, dit le *Mémorial Diplomatique*, que Pie IX a tout récemment, par l'organe du cardinal Reisach, déclaré à Napoléon III qu'il avait la ferme intention de ne pas quitter Rome après la retraite des troupes françaises, mais que, se confiant à la toute-puissance divine et à la protection de la France, il attendait toutes les éventualités au pied du tombeau des saints Apôtres.

"L'Empereur, à son tour, a chargé le cardinal Reisach de donner au Saint-Père l'assurance la plus solennelle que la protection de la France ne lui fera jamais défaut, son gouvernement étant bien décidé à veiller au loyal et consciencieux accomplissement de la convention du 15 septembre."

— Le séminaire romain est entré en vacances dans les premiers jours d'octobre. Ce magnifique établissement, fondé par le Saint-Siège, conformément à la lettre

et à l'esprit du concile de Trente, pour l'éducation et l'instruction du jeune clergé du diocèse de Rome, est dirigé maintenant par des prêtres séculiers et dépend du cardinal vicaire. Selon l'usage généralement suivi en Italie, où la distinction entre grand séminaire et petit séminaire n'existe pas, avant d'aborder les cours de sciences ecclésiastiques, les élèves font leurs études littéraires, scientifiques et philosophiques dans l'établissement même. Tous ces cours sont publics et on y voit assister un grand nombre d'externes. Dans les bâtiments du séminaire romain, Pie IX a institué en 1850-51 un séminaire spécial qui porte son nom (*Seminario Pio*) et qui est exclusivement ouvert à des sujets d'élite qu'envoient les diocèses de l'Etat Pontifical. Chaque diocèse peut envoyer un élève; celui de Sinigaglia en envoie deux, parce que cette ville est la patrie du Pape.— *Semaine de Paris.*

— Le 28 septembre, vingt et un missionnaires et huit religieuses de diverses congrégations se sont embarqués à Brest, sur le bâtiment l'*Europe*, de la compagnie transatlantique, pour se rendre dans l'Amérique du Nord. Mgr. Dubuis, vénérable évêque lyonnais, titulaire de Galveston, conduit la pieuse caravane dans laquelle se trouvent quatre Pères jésuites destinés à la Nouvelle-Orléans, quatre Ursulines de Blois, quatre religieuses du Verbe-Incarné de Lyon, et deux sœurs de la Providence de Nancy. Cette colonie d'évangélistes va se consacrer à l'importante mission du Texas, une des plus vastes et des plus nécessaires des Etats-Unis d'Amérique. Cet Etat mesure environ l'étendue de la France; il compte près de quatre millions d'habitants, dont deux cent mille catholiques, et pour le service spirituel de ces fidèles, appartenant pour la plupart aux diverses émigrations européennes, le diocèse de Galveston n'a qu'un petit clergé de quarante-cinq prêtres.— *Rosier de Marie.*

— Nous lisons dans le *Monde* :

"On dit que le gouvernement français a été profondément ému des crimes commis contre nos missionnaires en Corée, et qu'il est résolu à empêcher le retour de pareils attentats. Déjà une démarche aurait été faite auprès du gouvernement de Pékin, dont relève la Corée, et l'empereur de la Chine serait intervenu près de son vassal pour obtenir la punition des coupables. Il y avait en Corée une Eglise de plus de 50,000 chrétiens catholiques; c'était la civilisation qui entraînait dans ces pays barbares sur les pas de nos missionnaires et qui en prenait possession par la puissance de l'Évangile. Des écoles avaient été établies, une imprimerie avait été fondée; un dictionnaire, fruit de vingt-cinq ans de travaux, avait été composé. Tout a péri en un jour. Sans provocation, sans avertissement, sur un caprice comme en ont les barbares, la persécution s'est abattue sur ces chrétiens inoffensifs. Deux évêques français et sept prêtres ont été torturés, puis décapités. Les églises ont été rasées, l'imprimerie détruite, les dictionnaires brûlés, les populations chrétiennes dispersées ou

mises à mort. C'est là un sanglant outrage et comme un défi porté à la civilisation par la barbarie, et tous les chrétiens de l'extrême Orient, catholiques ou protestants, l'ont vivement ressenti. Mais c'est à la France surtout qu'il appartient d'en obtenir satisfaction. Voilà son vrai rôle dans le monde : faciliter à ses missionnaires l'accès des royaumes barbares, et leur assurer sa protection pendant qu'ils sèment parmi ces peuples la parole évangélique, du germe de laquelle la civilisation sortira. Ce rôle, la France peut l'accomplir presque sans efforts ; dans cette politique elle ne trouvera point de rivale, car peu de nations ont le goût des interventions désintéressées ; elle aidera à la propagation de l'Évangile, ce qui est la plus glorieuse mission d'une nation sur la terre, et par surcroît elle acquerra partout, sans les avoir cherchés, les relations commerciales, l'influence politique, l'amour et le respect pour son drapeau."

— On lit dans la *Gazette du Midi* :

"Depuis le rétablissement du siège épiscopal de saint Lazare à Marseille, en 1862, aucun évêque n'avait fait son entrée parmi nous avec un cortège aussi nombreux et aussi imposant que celui qui s'est déroulé, hier, sur le long parcours de la gare à la cathédrale provisoire. Les autorités civiles, militaires et judiciaires y ont pris part, cette fois, comme elles le firent à l'arrivée de Mgr Charles-Fortuné de Mazenod, lorsque ce vénérable et excellent évêque vint renouer la chaîne brisée par la première révolution. Les représentants du pouvoir, à Marseille, ont voulu répondre à l'honneur exceptionnel que le Pape venait de faire à cette ville en sacrant de ses mains son premier pasteur ; et, à l'exemple de l'ambassadeur de France, des généraux et autres dignitaires invités à ce sacre et au banquet pontifical, nos autorités locales se sont empressées autour de l'heureux prélat favorisé de ces marques d'auguste bienveillance."

— La *Gazette du Midi* nous apporte le récit de la visite de Mgr. Place aux hôpitaux de Marseille. Nous en détachons le fait suivant : "En quittant l'hôpital de la Conception, Monseigneur s'est rendu à l'hôpital militaire, où sa présence a produit une impression non moins favorable. Dans la salle des cholériques se trouvaient encore quelques convalescents qu'il a interrogés en leur témoignant beaucoup d'affection. La visite, dans les autres salles, a été marquée par un fait très-touchant que nous devons mentionner. Monseigneur s'approcha du lit d'un malade dont l'état ne laissait malheureusement plus aucun espoir. Le moribond, qui avait précédemment reçu les derniers sacrements, conservait encore toute sa présence d'esprit : les pieuses paroles du prélat remuèrent son cœur, et se tournant vers l'évêque : "Monseigneur, dit-il d'une voix suppliante, je n'ai pas été confirmé, accordez-moi cette grâce !" Mgr. Place accéda avec empressement aux désirs du mourant : "Ce sera dans cet hôpital, ajouta-t-il, que j'aurai exercé pour la première fois ce saint ministère." Les préparatifs de la cérémonie furent terminés au bout de quelques instants, et cette édifiante confirmation eut lieu en présence des autres malades ; ceux qui avaient pu quitter leur lit vinrent s'agenouiller autour du lit de leur collègue : ils écoutèrent avec recueillement l'allocution émue que prononça Mgr. Place et reçurent avec ferveur sa bénédiction épiscopale."

— On lit dans la *Semaine de Paris* :

"Nous sommes heureux d'annoncer à nos pieux lecteurs que Paris vient de rentrer en possession d'une remarquable relique, qui lui serait enviée par Rome même. De temps immémorial, avant la grande révolution, les fidèles vénéraient, dans l'église des Cordeliers de Paris, un manteau de saint François d'Assise, de cet illustre *pauvre* qui entra si *riche* de mérites dans les cieux, comme dit l'Église en son office : *Franciscus pauper, calum dives ingreditur*. Au moment de la tourmente révolutionnaire, un pieux laïque avait été assez heureux de pouvoir dérober aux profanations la sainte relique qu'il avait constamment vénérée depuis son enfance. Dès l'année 1800, nous le voyons, accompagné du P. Lacombe, dernier Gardien des Cordeliers, et d'un vénérable Frère du même couvent, se présenter devant le célèbre M. Emery, vicaire-général de Mgr. de Juigné, archevêque de Paris. M. Emery, avec cette prudence qui le caractérisait, reçut selon les formes canoniques les dépositions des témoins, vérifia la sainte relique, et dressa un acte authentique dont voici la conclusion : "Nous, en conséquence, déclarons que le manteau décrit ci-dessus doit être regardé comme étant le véritable manteau de saint François, que l'on conservait religieusement dans le dit couvent, et permettons qu'il soit exposé, comme ci-devant, à la vénération des fidèles. Depuis, le manteau de l'illustre fondateur de l'Ordre séraphique fut confié aux sœurs de l'Immaculée Conception. Mais cette communauté ayant été dissoute, la supérieure se retira dans le diocèse d'Evreux, emportant le saint manteau. Enfin, l'année dernière, cette vénérable relique était remise, du consentement de Mgr. l'évêque d'Evreux, qui en avait vérifié l'authenticité, aux R.R. PP. Capucins de la rue de la Santé.—Ainsi se trouvaient exécutées les dernières volontés du P. Lacombe, qui avait particulièrement recommandé "de remettre aux premiers fils de saint François qui s'établiraient à Paris, le manteau de leur séraphique Père." Reconnue de nouveau par l'autorité diocésaine de Paris, cette relique a été exposée solennellement à la vénération des fidèles, dans l'église des Frères Mineurs Capucins, le jeudi 11 octobre, jour de l'octave de saint François d'Assise."

— Les 53 couvents catholiques de Pologne sont divisés en deux classes : la première comprenant ceux qui réunissent le nombre voulu de religieux exigé par les lois canoniques ; la seconde ceux qui ne le possèdent pas ; deux de ces derniers ont été supprimés, à savoir : le couvent des Franciscains et celui des Piaristes ; les religieux de ces deux maisons ont été réunis à ceux d'un couvent qui compte le nombre légal, c'est-à-dire plus de 8. Le prélat Seytowsky, inspecteur des couvents du gouvernement de Varsovie, figurait comme commissaire, et ce fut lui qui procéda à la répartition dans les couvents respectifs.—*Monde*.

UNE PENSÉE DU CURÉ D'ARS.—Il y a des gens qui n'aiment pas le bon Dieu, qui ne le prient pas et qui cependant prospèrent : c'est mauvais signe pour eux ! Ils font un peu de bien à travers beaucoup de mal. Le bon Dieu les récompense en cette vie de leurs petites bonnes actions pour les punir éternellement de leurs grands péchés. Les justes, au contraire, font toujours un peu de mal au milieu même de leurs grandes vertus.



Dieu leur envoie des épreuves dans cette vie pour les purifier de leurs imperfections; mais la récompense de leur sainteté sera éternelle. Ainsi sera satisfaite en tout point la souveraine justice.

— Mgr. l'archevêque de Toulouse vient d'adresser une lettre circulaire au clergé de son diocèse pour lui proposer une association de prières en faveur des prêtres décédés. On y lit les passages suivants :

«..... Pendant sa vie, hélas ! le prêtre est puissant dans le séjour des expiations douloureuses. C'est par ses mains que les âmes pieuses envoient leurs rafraîchissements aux âmes qui souffrent dans cette région désolée. C'est lui qui ouvre au saint autel la voie de communication par où les subsides de l'Eglise triomphante et ceux de l'Eglise militante arrivent à l'Eglise souffrante; aussi a-t-il été surnommé l'*Aumônier* du ciel et de la terre auprès des âmes éplorées du purgatoire ! Mais après sa mort, ce prêtre qui fut jadis bienfaiteur et libérateur par rapport à l'Eglise souffrante, devient une des victimes de ce triste séjour, et une des victimes les plus à plaindre et les plus oubliées. Oublié d'abord, par la famille, le prêtre, ne laissant après lui que des parents éloignés ou collatéraux, ne doit compter ni sur de profonds regrets, ni sur de longs souvenirs de leur part. Ah ! si sa mère lui survivait, il pourrait se reposer avec confiance sur la fidélité de cet amour, car une mère peut-elle oublier son enfant ? Mais il n'en est presque aucun d'entre nous qui, avant sa dernière heure, n'ait porté le deuil de cette perte irréparable, et il ne reste pour prier sur notre tombe que des héritiers moins soucieux de notre âme que du modeste héritage qu'ils attendent de nous. Il nous arriva un jour d'entendre des parents d'un prêtre défunt affirmer qu'un curé qui durant sa vie a célébré tant de messe n'a pas besoin qu'on en dise pour le repos de son âme. Exposés à l'oubli du côté de la famille, nous n'avons que peu de chose à espérer de notre paroisse. Les affections vouées au pasteur sont, en général, éphémères et changeantes. Dès l'instant qu'un autre prêtre aura pris possession de notre chaire, de notre confessionnal et de l'autel, les cœurs jadis occupés de nous perdront bientôt notre souvenir. Avant peu, la terre du cimetière aura recouvert notre dépouille d'un couche de gazon; avant moins de temps encore, notre trace aura disparu des pensées et des conversations de notre troupeau; et parmi les générations que nous avons baptisées, catéchisées et si souvent bénies, où sont les âmes capables de nous faire, dix ans après notre mort, la charité d'une messe ou d'un *De profundis* ? C'est sans doute, Messieurs et chers coopérateurs, parce que nous sommes plus déshérités que les autres sous le rapport des souvenirs ici-bas, que l'Eglise insère une oraison particulière pour les prêtres défunts dans les messes quotidiennes en faveur des morts. Mais ce n'est là qu'un secours collectif et rare pour les pauvres prêtres qui souffrent dans le purgatoire, et je crois entendre du fond de ces abîmes bien des prêtres, depuis longtemps délaissés, pousser vers nous cette plainte déchirante : *Cur non tollis peccatum meum et quare non auferis iniquitatem meam ?* (Job). Eh bien ! Messieurs et chers coopérateurs, venons en aide à ces âmes abandonnées. Organisons une société de secours pour les délivrer, préparons notre propre délivrance pour le temps où

nous serons peut-être à leur place, et puisque nous serons alors oubliés comme eux, ne nous oublions pas nous-mêmes aujourd'hui. Ces pensées nous ont inspiré l'idée d'une œuvre diocésaine placée sous la protection de saint Joseph, patron de la bonne mort. Nul d'entre vous ne peut refuser d'entrer dans cette Association formée par la charité la plus touchante, la piété pour les confrères défunts. Ne refusons pas, Messieurs et chers coopérateurs, cette souscription de prières à nos maîtres, à nos pères dans le sacerdoce, à nos amis qui ne sont plus. Ne refusons pas à nous-mêmes les bénéfices d'une telle générosité à leur égard, car dans cette cotisation spirituelle, nous avons encore plus à recevoir qu'à donner. Un grand nombre d'entre vous pouvant appliquer à cette intention la messe de quelques-uns des jours de binage, le diocèse de Toulouse disposera ainsi d'une riche collecte au profit de ses prêtres retenus en purgatoire. Ces messes nombreuses, célébrées selon qu'il aura été réglé par les Conférences, constitueront encore un fonds de réserve réversible sur nos pauvres misères quand viendra l'heure de notre mort; et après avoir été si souvent heureux au saint autel sur la terre, nous recevrons encore de l'autel le complément de justice nécessaire pour entrer dans la paix éternelle." — *Semaine de Toulouse.*

— La législature a passé, durant la dernière session, une loi, sanctionnée le 15 août dernier, qui déclare que, dans les douze mois qui suivront son adoption, toutes les portes des églises, théâtres ou toutes bâtisses qui ont été érigés dans le but de réunir le public, devront être suspendues sur les gonds, de manière à ouvrir en dehors et à donner ainsi au peuple une voie de sortie plus facile et moins dangereuse que par le passé. La pénalité est fixée à \$50, puis à \$5 pour chaque semaine de négligence. Nous invitons MM. les curés et les marguilliers de chaque paroisse à porter attention aux exigences de cette nouvelle loi.

Le *Bulletin de l'Instruction primaire* nous apprend que les Frères de Paris viennent de présenter 93 élèves au concours public pour les écoles Turgot et Chaptal qui vient d'avoir lieu à l'Hôtel-de-Ville, et sur ces 93, 42 ont été admis aux épreuves définitives. Les institutions laïques, sur 124 candidats, en ont eu seulement 22 admis à ces épreuves. Les candidats ainsi présentés à la dernière épreuve étaient réduits à 64 : sur les 20 premiers numéros, les écoles laïques n'ont obtenu que le 3, le 7, le 10 et le 12, etc., et, comme toujours, l'avantage le plus marqué par le nombre et par les notes est resté aux bons frères de la ville de Paris.

— Avec les longues soirées les réunions littéraires ont recommencé dans la cité de Montréal. L'Institut-Canadien-Français a déjà eu plusieurs séances occupées par des lectures pleines d'intérêt de M. Octave Pelletier, et de M. Moreau, notaires. Les sociétés d'ouvriers ont eu aussi leurs réunions du soir, où le Rév. M. Verreau, principal de l'École Normale; M. Hector Fabre, le Rév. M. Campion ont lu des travaux estimables et remplis de conseils éclairés et pratiques pour les obligations de la classe ouvrière.

Le Cabinet Paroissial a repris aussi ses séances et elles promettent d'être très-suivies cette année. On

pense qu'il y a en ce moment une réaction favorable pour les exercices littéraires, et nous croyons qu'elle sera au profit des études sérieuses et des bonnes idées.

Nous donnons ici le premier compte-rendu qui a été publié dans la *Minerve* du 25 octobre dernier :

“ La séance que nous avons annoncée pour mardi dernier a eu lieu, et elle a été favorisée par un nombreux concours d'auditeurs.

“ Monsieur le directeur du Cabinet a commencé la séance par faire part de l'intérêt que ces réunions offriraient cette année, à cause du nombre et du talent des lecteurs qui avaient promis leur concours.

“ Rév. M. Desaulniers, Grand-Vicaire de St. Hyacinthe, continuera les lectures sur l'histoire de la Philosophie qu'il a commencées les années précédentes avec tant de science, et un si admirable talent d'exposition.

“ Le Rév. M. Lasfèche, Grand-Vicaire des Trois-Rivières, consentira, nous l'espérons, à faire part au Cabinet Paroissial de ses travaux si utiles et si goûtés de toute la classe éclairée.

“ Les Révs. M. Giband, M. Colin, M. Martineau, feront chacun plus d'une lecture dans le courant de l'hiver.

“ De plus, les messieurs appartenant au Cercle Littéraire montreront, de temps à autre, les résultats de leurs travaux et de leurs discussions, et ils seront secondés par les messieurs dont les noms suivent : M. Peltier, notaire ; M. Moreau, M. Hector Fabre, M. Joseph Royal, M. Paul Stevens, M. Benson, de Paris, qui doit donner une lecture sur les lettres d'Eugénie de Guérin ; M. Cusson, ancien militaire, qui doit lire sur l'administration de l'armée en temps de guerre, etc, etc.

“ Ensuite sont venues les lectures. M. Adolphe Mathieu nous a parlé de la musique en véritable artiste et en littérateur des plus distingués. Nous espérons que ce n'est pas la dernière fois que le public aura l'avantage de l'entendre. Son style est excellent, plein d'âme et de sentiment ; enfin, il débite avec une nature et une expression qui promettent un véritable orateur pour l'avenir, s'il veut travailler et ne pas s'en tenir à ces premiers fruits de son talent.

“ Le Rév. M. Desmazures a donné l'introduction de son travail sur l'*Histoire de Jules César*. Il a exposé les principes des grands historiens catholiques, d'après lesquels il se propose d'apprécier cet ouvrage plein de recherches extraordinaires et exposé en si grand style.

“ Il poursuivra son compte-rendu à l'une des séances suivantes, en continuant, nous n'en doutons pas, d'y mettre un intérêt aussi piquant que dans sa première lecture.”

En résumé, cette réouverture des travaux du Cabinet Paroissial a été un beau succès par la présence d'une société nombreuse, choisie et distinguée.

Les dernières nouvelles venues d'Europe sont graves,

mais nous attendrons pour en parler qu'elles aient été plus amplement confirmées.

## De l'Autorité en Philosophie.

### LIVRE PREMIER.

#### RÉALITÉ DE L'AUTORITÉ HUMAINE EN MATIÈRE DE PHILOSOPHIE.

#### CHAPITRE VI.

#### OBJECTIONS COMMUNES ET POPULAIRES CONTRE L'AUTORITÉ HUMAINE EN PHILOSOPHIE.

(Suite.)

Ainsi qu'on l'a déjà remarqué précédemment, l'autorité humaine, en matière de croyance philosophique, existe à différents degrés ; elle est à sa plus haute puissance, quand elle repose sur le sens commun de l'humanité.

Donc, prouver qu'à ce degré-là même, l'autorité humaine n'est pas une autorité légitime et pouvant servir de fondement certain à la croyance, c'est la battre en ruine ; bien mieux encore, alors qu'elle existe à des degrés inférieurs.

Tel est aussi le but que nos adversaires s'efforcent d'atteindre. Deux grands moyens peuvent les y conduire : le raisonnement *a priori* et les faits de l'histoire. Nous les verrons successivement mis en œuvre.

#### I.

Il ne saurait y avoir qu'un seul être infaillible, l'être infini, Dieu ! L'Infaillibilité est une attribut exclusivement divin, et, par suite, incommunicable. Ainsi, quiconque l'affirme de l'humanité, dégrade la nature de l'Être Suprême. Il tombe, en un sens, dans une véritable idolâtrie et cherche à ramener sur la terre, sous une forme nouvelle, les déplorables folies du paganisme antique.

Pour détruire ce premier raisonnement, il suffit d'écartier la confusion des idées. Dieu seul est infaillible, d'une infaillibilité absolue et illimitée ; qui en doute ? Dieu seul est infaillible, même d'une infaillibilité relative et circonscrite dans des bornes plus ou moins étroites ; qui oserait le dire et attribuer formellement à Dieu une perfection finie ? qui oserait le dire et poser ainsi le principe du scepticisme universel ? Si l'infaillibilité relative, restreinte et finie n'appartient pas à l'homme, pas même à l'homme collectif, donc, toutes les opinions, toutes les croyances humaines sont incertaines, l'on en doit douter, et le parti le plus sage, c'est le pyrrhonisme absolu. Il ne répugne pas que l'être, la puissance, l'intelligence et l'amour soient communiqués à un degré fini ; pourquoi serait-il impossible que l'infaillibilité fût communiquée à un degré fini pareillement ? Affirmer quelque chose de si simple, de si raisonnable, de si certain, est-ce tomber dans l'idolâtrie et le paganisme ? Et, le paganisme et l'idolâtrie ne sont-ils pas ici de vains fantômes évoqués par une imagination ardente ?

Du moins paraît-il manifeste que l'opinion de l'infaillibilité de l'autorité humaine, même dans les limites déjà définies, renverse un des principes les plus évidents

de la raison ; à savoir, qu'il n'y a dans le tout que ce qui se rencontre dans les diverses parties dont il se compose. En effet, qu'est-ce que la raison générale, le sens commun, si ce n'est la somme des raisons et des sens ou jugements individuels ? Mais chaque raison individuelle est faillible ; donc, si la raison générale est infallible, il faudra bien soutenir qu'il y a dans le tout quelque chose qui n'existe à aucun degré dans les diverses parties qui le composent.

Toujours, l'on confond ce qu'il faudrait distinguer avec soin. Toute raison individuelle est faillible, en beaucoup de choses, sans aucun doute ; en tout, je le nie, et les sceptiques seuls peuvent l'affirmer.

La raison individuelle faillible en tout ! faillible dans l'acte par lequel elle s'affirme et se distingue de ce qui n'est pas elle ; faillible quand elle pose et les principes éternels de la connaissance, et le principe nécessaire de la réalité contingente, et la réalité contingente elle-même !

S'il en est ainsi, ne voyez-vous pas, inévitable, le naufrage universel de toute vérité, de toute certitude ?

Donc, gardez-vous de penser et de dire que la raison individuelle est faillible en tout ; rejetez bien loin une assertion de cette sorte et affirmez au contraire, avec pleine assurance, l'infaillibilité relative et finie de la raison de chacun.

Or, quoique les jugements infallibles de la raison individuelle soient marqués à divers caractères indubitables, le plus éclatant, le plus solennel, c'est l'accord de ces jugements avec le sens commun de l'humanité. Le sens commun, c'est, la grande voix de la nature intelligente, inférieure ; c'est l'expression non équivoque du verbe humain dans sa pureté et son intégrité. Quiconque ne reçoit pas ce verbe avec une confiance, une soumission entière, ne peut tarder, si son regard a de la portée et de la puissance, de se voir suspendu sur des abîmes.

Il faut que, de toute part, le doute envahisse son âme et l'engloutisse enfin. Infortuné penseur, dont les fluctuations incessantes ne sauraient trouver un terme ni point d'arrêt, même dans la pensée d'une Providence paternelle dont l'œil est toujours ouvert sur l'humanité.

A qui ne voit dans l'humanité qu'un assemblage immense d'individus, tristes jouets d'erreurs éternelles, il ne faut pas nommer la Providence, mais bien ce je ne sais quoi qu'on est convenu d'appeler hasard.

L'on dit : Comment proposer comme un caractère infaillement distinctif du vrai le consentement universel qui tant de fois à porté à faux ? Combien d'erreurs physiques, combien d'erreurs morales, même les plus graves possibles, n'ont-elles pas reçu la sanction du consentement général ? Faut-il le prouver longuement ? Faut-il signaler, en détail, des faits connus de tout le monde ?

Ne sait-on pas, entr'autres, que durant grand nombre de siècles, on a cru unanimement la terre immobile au centre de l'univers, et imprimé au soleil un mouvement circulaire diurne autour de notre planète ? Ne sait-on pas que, pendant longtemps, le genre humain a nié avec obstination la forme sphérique de la terre et l'existence des antipodes, tandis qu'il admettait comme incontestable la magie, la divination, les sortilèges et des superstitions absurdes de toutes sortes ? Mais, ce qui est tout autrement grave, le genre humain, d'un accord unanime

et séculaire, n'a-t-il pas reconnu, confessé et adoré plusieurs dieux ? Encore une fois, comment proposer comme un argument solide et inébranlable, un moyen qui tant de fois a consacré l'erreur ; je dis, l'erreur la plus insensée et la plus capitale ?

Pour en apprécier mieux la valeur, il faut séparer les éléments divers dont se compose la présente objection et les examiner successivement. Il nous est d'autant plus permis d'en agir ainsi, que ces éléments étant hétérogènes, l'analyse ne peut affaiblir la difficulté. Elle ne servira qu'à éclairer notre voie.

## PREMIÈRE SÉRIE.

### QUESTIONS PHYSIQUES.

Depuis son origine jusqu'à l'âge moderne, le genre humain a cru sans hésiter à l'immobilité de la terre et au mouvement diurne et annuel du soleil autour de notre planète. Par lui, la rondeur de la terre et l'existence des antipodes ont été constamment rejetées ; enfin, il s'est grossièrement trompé touchant la grandeur relative et absolue des planètes et des astres.

Que le lecteur veuille bien se rappeler les conditions auparavant décrites et reconnues nécessaires pour que le consentement universel devienne un motif certain de croire, et il comprendra sans peine que cette première objection ne saurait nous donner de l'embarras.

Est-il vrai que le genre humain a cru, réellement cru ; qu'il a nié, nié réellement tout ce qu'on vient de dire ? A ne considérer que la surface des choses, il semble, en effet, qu'il faudrait répondre par l'affirmation ; mais, si l'on va jusques au fond, il en sera tout autrement.

Relativement aux questions énoncées, le genre humain a vécu dans une grande ignorance, il est vrai ; et qui pourrait le trouver surprenant ? quelle utilité pratique considérable pouvait lui assurer l'explication vraie et complète de ces différents chapitres de la science ?

Le genre humain ne savait pas, il ne croyait pas savoir ce qu'il fallait penser du mouvement de la terre et du soleil, de la forme sphérique du globe... Donc, en ces matières, il n'avait pas proprement de croyance, il ne pouvait pas en avoir. En effet, la croyance proprement dite est une adhésion de l'âme ; elle est identique avec la certitude putative. Donc la croyance exclut le doute, un doute produit de la sagesse.

Or, par rapport aux questions qui nous occupent, la conscience de chacun lui criait bien haut qu'il n'avait pas les éléments nécessaires pour les résoudre prudemment. Ainsi faut-il dire au moins que la majorité des sages s'est abstenue et qu'elle a plutôt exprimé des doutes qu'une vraie croyance. D'un autre côté, la plupart des esprits sans culture n'ont peut-être pas songé, une seule fois en leur vie, à s'interroger sur ces mêmes questions, pour eux sans intérêt.

On ne saurait donc le révoquer en doute ; touchant les divers articles scientifiques rapportés dans l'objection, le genre humain se trouvait dans un état d'ignorance, mais non point de croyance proprement dite. Or, nous l'avons remarqué, le consentement universel est sans valeur, à moins qu'il ne soit l'expression d'une vraie et réelle croyance.

Il y a plus, l'hypothèse de la croyance ici discutée, fût-elle un fait véritable, l'autorité du consentement n'en serait pas affaiblie. En effet, le consentement

général n'est, selon nous, un motif certain et infaillible de croire, qu'autant qu'on n'en peut découvrir la raison suffisante dans quelque phénomène de la nature matérielle, ce qui n'aurait pas lieu dans le cas présent, comme il est bien aisé de le voir.

## DEUXIÈME SÉRIE.

## QUESTIONS MORALES.

1° L'astrologie, la magie blanche et noire et toutes les sortes de divination et de sortilèges, n'ont-ils pas fait l'objet constant et universel de la croyance du genre humain ?

L'astrologie est née tard ; il y a longtemps qu'elle a cessé, et à aucune époque on ne l'a vue pratiquée, généralement du moins, chez tous les peuples de la terre.

Pour ce qui concerne la croyance à la magie, à la divination, aux sortilèges, j'avoue qu'on y découvre quelque chose d'assez constant, d'assez universel ; mais, aussi bien, y a-t-il du vrai dans cette créance. Que suppose la croyance à la magie sous ses formes diverses ? qu'il existe dans la nature des êtres bons et mauvais, supérieurs à l'homme, entrant toutefois en commerce avec lui, et lui communiquant de la sorte des lumières et une puissance surnaturelle. Or, l'existence de cette classe d'êtres ne peut être révoquée en doute. D'abord, la raison les conçoit clairement possibles ; ensuite, leur existence se trouve établie par une multitude de faits tellement avérés, qu'on ne pourrait, sans détruire l'autorité du témoignage de l'histoire, rejeter ou contester leur certitude.

Sur ce fond de vérité incontestable, l'ignorance, la superstition et l'intérêt ont entassé d'innombrables erreurs plus ou moins absurdes, j'en conviens ; mais, qu'importe au sens commun ? Ces erreurs, souvent énormes, ne furent ni primitives, ni universelles, ni constantes.

2° Une objection plus sérieuse et que nous avons déjà touchée, se tire du polythéisme antique, cette incomparable aberration de l'esprit humain. On ne saurait nier, ce semble, que le polythéisme ne puisse invoquer en sa faveur le consentement universel. Tous les peuples anciens, jusqu'à l'apparition du christianisme, ont reconnu, confessé et adoré grand nombre de dieux ; aujourd'hui même, en Asie, surtout en Afrique, des nations innombrables divisent indéfiniment l'inviolable unité ; si bien que, si l'on pouvait faire le compte exact des polythéistes et des monothéistes, ceux-ci, peut-être, le céderaient en nombre aux premiers.

L'on a fait sonner bien haut, dans ces derniers temps, le grand fait qu'on allègue en ce lieu. On croyait y voir la preuve manifeste, péremptoire de la faillibilité de la raison générale, du sens commun. Ce n'était qu'une vaine et trompeuse apparence. Qu'on y regarde de près, qu'on examine mûrement, sans passion, sans préjugé ou préoccupation de parti, de secte ou d'école, et l'on ne tardera pas à se convaincre qu'on ne peut tirer du phénomène du polythéisme aucune induction destructive de l'autorité du sens commun.

Supposons au polythéisme, à son apogée, une universalité parfaite. Dans ces termes-là même, l'objection est sans valeur contre l'autorité générale.

La raison générale, c'est-à-dire, comme il a été expliqué, les affirmations identiques de chaque individu humain, la raison générale diffère profondément de

l'opinion dominante ; or, la croyance polythéiste, quelque degré d'universalité locale qu'on veuille lui attribuer, ne peut être regardée que comme une opinion dominante. Elle en porte l'infaillible caractère, la *variabilité*. L'opinion dominante commence après l'homme et finit avant lui ; ainsi, en a-t-il été du polythéisme. Sur la foi des plus antiques monuments sacrés et profanes, les savants s'accordent à reconnaître que le polythéisme n'apparut sur la terre que longtemps après le déluge, c'est-à-dire, quelque deux mille ans après la création de l'homme. En outre, déjà depuis près de dix-huit siècles, il est inconnu des peuples les plus avancés en tout sens, et dès longtemps les plus nombreux. L'autorité du témoignage repose sur ce fondement instinctivement perçu par tous, savoir, que le consentement général est comme l'expression du *dictamen* de notre nature raisonnable, comme la voix imposante et solennelle de l'être intelligent que nous sommes. Or, la voix de la nature intelligente et raisonnable est toujours radicalement la même ; elle ne connaît pas plus les conditions du temps que celles de l'espace ; et l'écho des âges, non moins que celui des lieux, nous la rend pure et identique au fond. L'opinion polythéiste, partout dominante, mais qui a subsisté beaucoup moins longtemps que l'humanité, ne saurait donc être cette voix vénérable, et pour la confondre avec elle, il faut, ou bien obéir au préjugé, à la passion, ou bien ne prêter aux objets que l'attention la plus superficielle.

Mais, quand j'ai accordé au polythéisme l'universalité locale, temporaire, j'ai fait une concession gratuite et de beaucoup exorbitante. Jamais cette erreur n'a réuni l'unanimité des suffrages ; l'histoire en fait foi : et ceux qui ont soutenu, en ces derniers temps, l'assertion contraire, regardaient, emportés par l'ardeur de la dispute, les plus authentiques témoignages, des témoignages innombrables, comme non avenue et sans valeur.

À présent que les esprits sont devenus plus calmes et, par suite, plus clairvoyants, qu'on examine les monuments historiques, trop longtemps méconnus, et l'on ne tardera pas à se convaincre que chez tous les peuples de la terre, du moins chez les peuples les plus connus, non-seulement les hauts génies, mais encore, *assez généralement du moins*, les esprits cultivés reconnaissent un Dieu suprême, auteur de toutes choses, des divinités subalternes aussi bien que des êtres d'une autre nature ; que le vulgaire lui-même, au milieu de sa profonde ignorance, ne laissait pas que d'avoir quelque idée de cet être souverain, unique et tout puissant, qu'il exprimait par des formules souvent usitées dans le cours ordinaire de la vie, et que Tertullien, qui les rapporte, appelle le témoignage d'une âme naturellement chrétienne. (1) Si je voulais dûment établir en ce lieu les vérités historiques que je viens d'énoncer, il me faudrait grossir cet écrit de longues et de nombreuses citations ; je n'aurais à m'imposer, pour cela qu'un travail de simple copiste ; car de savantes et complètes recherches ont été faites sur la matière. Mais il suffit à mon but de donner ici quelques indications ; on les trouvera dans la note ci-dessous. (2)

(1) Voyez son livre de *Testimonio animæ*.

(2) Huet : *Quæstiones alnetanæ* Cudworth : *Systema intellectuale*. Hooke : *De verâ religione*. Bulet : *Traité de l'existence de Dieu*. Le lecteur trouvera dans ces savants ouvrages, les

C'est donc un fait désormais acquis à la science qu'au milieu des plus épaisses ténèbres du paganisme; au moins la plupart des esprits cultivés reconnaissaient un Dieu suprême, et que la sublime idée d'un unique et souverain monarque éclaira toujours, comme un astre bienfaisant, la sombre nuit qui pesait sur la terre. Cela posé, je raisonne ainsi : l'on ne peut pas dire que des hommes qui reconnaissent un Dieu suprême, éternel, tout puissant, auteur de tout ce qui n'est pas lui-même, père des dieux aussi bien que des hommes; un Dieu qui commande à tout, à qui tout obéit; un Dieu dont les autres dieux sont les serviteurs et les ministres; un Dieu dont les volontés ne sont connues des divinités subalternes qu'autant qu'il lui plaît de la leur manifester; on ne peut pas supposer que ceux qui croient en l'existence de cet Être infiniment parfait aient été de vrais polythéistes. Il ne s'agit pas des mots, autrement, nous trouverions dans l'écriture sainte des traces évidentes de polythéisme; il ne s'agit pas de prouver que les anciens ont donné le nom de Dieu à une multitude d'êtres; il s'agit de savoir s'ils ont communiqué à ces êtres les attributs incommunicables de la divinité. Or, il est manifeste, en général, que les esprits cultivés parmi les payens n'ont point fait une communication de cette sorte. Ils attribuaient aux dieux inférieurs des perfections surhumaines, mais non pas rigoureusement divines.

Quelques-uns, notamment les poètes, ne sont pas, il est vrai, sous ce rapport, toujours d'accord avec eux-mêmes. Mais on doit se souvenir que souvent les antiques poèmes reflètent les opinions de la multitude bien mieux que celle du poète. Le poète a pour but non point de dresser son symbole, mais d'embellir, par d'agréables fictions, les croyances vulgaires. C'est pourquoi l'on y rencontre fréquemment, touchant la divinité, les plus hautes idées et les plus caractéristiques, comme aussi des notions basses et indignes. Telles étaient les croyances populaires consignées dans les écrits des poètes; un mélange catholique de grandeur et de bassesse, d'erreurs et de vérités, de ténèbres et de lumières.

Plus d'une fois, Celui qui éclaire tout homme dès son entrée dans le monde et le suit toujours dans sa course mortelle, faisait briller aux yeux des plus simples ignorants un rayon de sa force. Alors se produisaient ces témoignages d'une âme naturellement chrétienne, célébrés par les Pères. Mais la chair l'emportait bientôt sur l'esprit, et l'intelligence, dégradée par une multitude de causes diverses, ne jetait sur le Dieu véritable qu'un regard fugitif. Les passions, les préjugés, les mauvais exemples, la magnificence et le cynisme des fêtes payennes, la faiblesse individuelle nullement soutenue chez le pauvre peuple, par un enseignement fort et raisonnable; tout contribuait à entraîner la multitude au culte, et par suite, à la croyance polythéiste. Les sages aussi, les lettrés de toutes sortes, pratiquaient le

preuves les plus convaincantes de ce que nous avons dit de la croyance des philosophes et des lettrés, et des quelques rayons qui souvent éclairaient le vulgaire lui-même. S'il lui plaît de vérifier les témoignages allégués, il le pourra faire; car les sources sont indiquées, au moins dans quelques-uns de ces auteurs. Il n'est pas inutile de faire observer que Hooke, Huet et Baillet furent des théologiens célèbres et de fidèles catholiques. Mais une autorité plus grande encore, c'est celle du P. Thomassin de l'Oratoire : *Traité de Dieu*, liv. 1. Voyez aussi Mgr. Gousset, *Théologie dogmatique*, t. 1, p. 326 et suiv.

même culte que le commun des hommes. Et ce fait a fourni une nouvelle objection à un écrivain moderne. (1) Il ne serait pas douteux, selon lui, que la raison générale n'ait approuvé le culte polythéiste; attendu que le culte de tous et de chacun s'adressait à plusieurs divinités, et qu'on ne saurait avancer avec vraisemblance que tant de multitudes aient constamment agi contrairement à leur commune croyance.

1. Eh bien ! soit. Qu'en pourra-t-on conclure ? que l'erreur qui consacrait le culte divin rendu à des êtres qu'on savait n'être pas Dieu, fut jadis une opinion dominante, que cette opinion régna universellement, à une certaine époque, chez tous les peuples, excepté le petit peuple de Judée.

Or, nous avons soigneusement distingué l'opinion dominante de la raison générale; c'est l'autorité de celle-ci et non de celle-là que nous défendons.

2. Plusieurs peuples anciens, entre autres les Perses et les Chinois, rejetaient le polythéisme. Les Perses n'adoraient que le feu, comme un symbole, sans doute, du moins à l'origine. Les Chinois adoraient le ciel, c'est-à-dire, très-probablement, l'Empereur ou le souverain du ciel. Le culte de ces peuples n'était donc pas un culte polythéiste.

3. On peut se convaincre par les discours de Socrate et la lecture des ouvrages philosophiques de Cicéron et par d'autres monuments de l'histoire, qu'un grand nombre de sages ne participaient au culte de la multitude que par respect pour les préjugés populaires, et dans la crainte de s'attirer des affaires plus ou moins fâcheuses.

4. Un très-grand nombre d'autres pouvaient prétendre ne rendre aux divinités inférieures qu'une sorte de culte relatif. Pour les êtres bornés, inférieurs à Dieu et supérieurs à l'homme, ils pouvaient vouloir adorer le Dieu suprême dont ils étaient les ministres et les représentants.

5. Qui ne sait que les mêmes signes extérieurs peuvent exprimer des sens très-différents ? Donc, qui voudrait affirmer que les philosophes et les lettrés aient donné aux cérémonies communes de la religion, le même sens que le vulgaire ? Le chrétien ne fléchit-il pas les genoux devant Dieu, devant les images des saints et même devant les images des hommes vivants ? Prétend-il rendre aux êtres créés les mêmes honneurs qu'au créateur ?

6. Les sophismes par lesquels tant d'individus cherchent à se tromper eux-mêmes, en plein christianisme, touchant le libertinage, la fraude et l'injustice variés à l'infini, ne sauraient établir, chez eux, le fait de la croyance vraie et sincère en la licéité de ces délits; de même, les sophismes inspirés par leurs passions et leurs intérêts, n'établissent pas, chez les anciens qui reconnaissaient un Dieu suprême et infiniment parfait, c'est-à-dire un Dieu unique, le fait de la croyance vraie et sincère qu'ils pouvaient, avec la multitude, rendre des honneurs proprement divins à des êtres qu'ils ne reconnaissaient pas pour de vraies divinités. C'est de cette sorte d'hommes que parle St. Paul, dans son épître aux Romains; c'est à eux qu'il reproche si énergiquement d'avoir retenu la vérité captive; de n'avoir pas adoré comme Dieu celui que tout leur disait être le Dieu véritable; d'avoir, au contraire, transféré les

(1) Rozaven : *Examen d'un ouvrage*, p. 211 et suiv.

honneurs divins aux plus viles créatures. Sans contredit, l'idolâtrie, le polythéisme de ces hommes furent bien plus véritablement un crime qu'une erreur.

Ainsi, on le voit clairement, le polythéisme pratique, non plus que le polythéisme théorique, n'ébranle pas le moins du monde l'autorité du consentement général.

Je passe sous silence quelques autres objections tirées des égarements si fréquents de la multitude; (1) elles montrent, il est vrai, le peu de fond que l'on doit faire en beaucoup de rencontres sur l'opinion dominante; surtout, quand elle est constituée par un nombre de jugements individuels peu considérable; mais elles n'effleurent pas même l'autorité du consentement général ou du sens commun de l'humanité.

FIN DU PREMIER LIVRE.

## Les Jeunes Converties.

(Suite et fin.)

Nous sommes arrivés maintenant au terme de cette histoire si pure et si touchante. On pourrait s'étonner que la mort soit venue prématurément pour briser des existences si jeunes et pleines d'espérances.

Mais si Dieu n'accomplit certaines œuvres qu'avec une lenteur et une mesure qui étonnent l'esprit de l'homme et qui mettent son cœur à de rudes épreuves, il en accomplit d'autres et les consomme en peu de jours, afin que la leçon et l'enseignement en soient plus complets et plus frappants, et que nous-mêmes, dans cette existence rapide qui nous est donnée, nous puissions embrasser, comme d'un seul coup d'œil, certains faits marquants qui ont été donnés au monde pour le toucher et pour l'instruire.

C'est vers le mois de février 1853 que Miss Debbie entra au couvent de la Congrégation de Montréal. Elle reçut le saint Baptême au mois de novembre 1855, à Saint-Albans. L'année suivante, au mois de mars, sa sœur Helen suivit son exemple. Plus tard, deux de ses jeunes sœurs et sa bonne mère consolèrent encore son cœur par la joie la plus vive qu'elles pouvaient lui donner, en s'unissant à elle dans la même foi; mais dans l'intervalle le Seigneur, mêlant les sacrifices à la récompense, appela à lui ses deux sœurs chéries, et enfin Debbie se reconnut elle-même atteinte du même mal et dut accomplir son sacrifice suprême, le 8 avril 1860, au saint jour de Pâques.

On voit comme les événements se pressèrent en si peu de temps et l'on doit aussi remarquer que tandis que ce fut au jour du Vendredi-Saint qu'elle se résolut d'embrasser la religion Catholique, ce fut au grand jour de la Résurrection du Sauveur qu'elle reçut sa récompense.

Voilà donc comme, en quelques années seulement, nous pouvons voir le commencement, puis le développement et enfin la consommation de l'histoire de ces jeunes âmes montrées dans toute leur beauté, mais seulement pour quelques instants, à la terre.

Dans un court espace de temps, elles nous ont donné l'exemple d'une vie pure et sainte, puis le modèle d'une mort résignée et courageuse. Nées dans les ombres de l'hérésie, elles ont marché héroïquement vers la lumière

de la vérité, elles l'ont hautement proclamée et elles ont ratifié tout ce qu'il y avait de solennel dans leur affirmation par la confirmation suprême qu'elles en ont donnée au dernier jour qu'elles ont passé sur la terre et où elles ont pris à témoin de leur foi le Juge souverain devant lequel elles allaient comparaître.

Il est vrai que suivant les vues humaines, on aurait pu penser que ces trois jeunes filles, éclairées subitement des impressions de la grâce, auraient eu une mission bien fructueuse à remplir, dans leur famille, parmi leurs anciennes amies d'enfance, dans leur ville natale, au sein de la contrée à laquelle elles appartenaient par les liens du sang et de l'affection; mais le Seigneur n'en a pas jugé ainsi, et qui pourra contredire jamais ses œuvres et ses décisions?—On peut croire, au contraire, que tout ce qui s'est passé s'est accompli pour leur avantage; rentrées dans le monde, elles auraient trouvé bien des dangers redoutables pour leur âge, elles auraient pu perdre bien des dons et des qualités au contact d'un monde qui a conservé si peu de trace des traditions chrétiennes. La faiblesse humaine est si grande; les impressions de la vie sont si changeantes; la société américaine est encore si peu préparée à comprendre et à favoriser les œuvres les plus délicates et les plus merveilleuses de la grâce. Ne vaut-il pas mieux pour elles qu'elles aient été enlevées si subitement, et ne le vaut-il pas mieux pour l'effet moral de leur exemple? C'est ce dont nous pourrions nous convaincre en lisant ce beau livre, en parcourant toutes les lettres qui se rapportent aux derniers moments que les jeunes converties ont passés sur la terre.

Après la conversion de Miss Helen et de Miss Anna, on commença à voir un changement dans la santé de Miss Helen, et l'on put reconnaître les atteintes de ce mal si redoutable pour les constitutions délicates, la consommation. Mais si cette noble jeune fille n'avait reçu en partage qu'une santé faible, elle avait une âme forte et courageuse; aussi dans tous les détails qui nous sont donnés des luttes qu'elles avaient à supporter contre le mal, on oublie ce que la maladie a de triste dans un âge si tendre, et l'on est comme complètement saisi par l'admiration qu'excite sa patience et sa fermeté dans les souffrances. Et ce qui est encore plus touchant, c'est qu'elle communiquait ses sentimens à ceux qui l'entouraient. On voit cette famille qui supporte ses nouvelles épreuves sans se plaindre, qui ne fait pas entendre une seule parole de murmure, pas même de plainte, et qui se soumet à la volonté de Dieu, adorant les conseils de sa bonté et de sa sagesse. En lisant certains passages des lettres, on se croit tout à coup transporté aux premiers jours de l'Eglise, on croit contempler une scène du temps des premiers martyres, le livre tombe des mains et l'on fond en larmes.

Lorsque Helen commença à se sentir atteinte du mal qui devait l'emporter, et voyant qu'elle n'avait pas à songer à une longue destinée sur la terre, elle s'examina avec courage devant Dieu et elle accepta l'épreuve que la Providence divine lui offrait. Le mal empira, sa santé devint chaque jour plus faible, mais son courage semblait augmenter à mesure que ses forces décroissaient.

Rencontrant, un jour, l'une de ses meilleures amies, elle eut, il est vrai, un moment d'émotion en pensant à un changement que celle-ci pourrait contempler en elle; mais cette première surprise de la sensibilité étant passée, elle dit avec calme: Je suis devenue enfant en

(1) M. Rozaven: Examen d'un ouvrage, p. 201 et 202.

vous voyant, ma tante, en pensant à tout le passé ; et dire que ce passé ne reviendra plus jamais ! Mais la volonté de mon Dieu m'est plus chère que le souvenir de moments agréables !

“ Oui, continua-t-elle en joignant ses mains affaiblies et blanches comme la neige, et en levant au ciel avec un sourire ses yeux rayonnants de joie et d'amour ; oui, savoir que je vais voir mon Dieu si tôt tel qu'il est, et que dans la compagnie des bienheureux, je le contemplerai dans sa gloire, me vaut mieux que toutes les joies que mille mondes comme celui-ci pourraient me donner. ”

Ses dernières paroles furent toutes dignes de celles que nous venons de citer, et jusqu'au dernier moment, elle contempla sa dissolution prochaine avec tranquillité, avec résignation, ne désirant ni de vivre ni de mourir et s'en rapportant à la volonté de Dieu.

La veille de l'Assomption, elle dit à Miss Debbie, le soir : “ Demain, nous devons célébrer une bien belle fête ; que serait-ce si j'allais m'éveiller dans un meilleur monde. ”

Debbie, se voyant au moment d'être séparée de sa sœur chérie, qui la laissait seule au milieu des mépris et des contradictions, savait aussi pieusement se résigner aux décrets de Dieu dont elle reconnaissait la sagesse et la bonté.

“ Ce qui est pour nous, disait Debbie, une perte, est pour Helen un gain ! Aussi, bien quelle soit ma sœur, c'est une aimable enfant dont le monde n'est pas digne ; je ne me plaindrai donc pas si le ciel nous l'enlève. ”

Helen s'éteignit vers le mois de novembre 1858, et voici ce que Debbie, malade et condamnée par les médecins, écrivait l'année suivante à pareille époque :

“ Ma santé est dans le même état qu'elle était quand je vous ai écrit. Anna maintenant est plus mal que moi, et je crains bien qu'il n'y ait plus de mieux pour elle. ”

Voici encore comment elle s'exprimait dans une lettre écrite le 4 janvier 1860 :

“ MA CHÈRE TANTE .....  
..... Je ne vous en écrirai pas long aujourd'hui. Comme je suis le *sujet* de ma lettre, je vais vous dire seulement *comment* je suis, et cela en fera tous les frais... Je n'éprouve pas beaucoup de douleurs aiguës, mais la faiblesse, la difficulté que j'ai à respirer, la toux me fatiguent beaucoup. On me dit que *ma figure* ne change pas beaucoup ; mais vous ne reconnaîtrez pas ma voix. Je ne puis parler qu'à voix basse. Vous voyez que réellement je m'éteins, *lentement* peut-être, mais *stirement*. Je sais que vous allez me demander : ‘ Et *quelles* sont vos impressions par rapport à cela ? ’ Je suis très-heureuse, ma chère tante S\*\*\*, et parfois je me crois plus heureuse que jamais. Sans doute que la pensée de la mort fait faire *bien* des réflexions, et des réflexions *sérieuses* ; mais mon *espérance* est toujours *ferme*. J'ai à ma disposition les sacrements et tout ce que peut donner l'Eglise ; que puis-je demander de plus ? Quoique parfois je désire quelqu'autre chose, je n'ai aucune raison de me plaindre. Anna occupe une chambre peu éloignée de la mienne ; la vie, chez elle, s'éteint, je pense, graduellement. ”

“ Nous profitons bien, je vous assure, des courts instants qu'on nous laisse ensemble. Elle se montre toujours courageuse on ne peut plus ; elle l'a été tout le temps de sa maladie. Elle m'a dit qu'elle a prié pendant six mois pour obtenir la grâce de supporter ma

mort avec résignation, mais dès maintenant il y a toute apparence qu'elle mourra la première. ”

Et en effet, elle succomba quatre semaines avant Debbie, qui succomba, comme nous l'avons dit, au saint jour de Pâques, pleine de courage, d'espérance et de résignation.

Une autre scène touchante que l'on eut à contempler fut l'impression que ces séparations déchirantes firent sur le cœur de la tendre mère de ces admirables jeunes filles.

Elle vit successivement ses trois enfants atteintes par le terrible mal qui devait les enlever, et rien ne pouvait égaler les soins empressés et tendres dont elle les entourait et en même temps le courage avec lequel elle supportait de si terribles épreuves.

Dès le commencement, elle ne chercha pas à se faire illusion sur la gravité de la maladie, mais elle employa tous ses instants à en adoucir les cruelles atteintes, et à donner à ses filles bien-aimées les moyens de satisfaire aux vœux de leur piété et aux saintes obligations de leur conscience qu'elle respectait scrupuleusement, sans partager encore toutes leurs convictions.

Les jeunes malades étaient admirables de force, de piété et d'esprit de foi, et la mère ne l'était pas moins par sa tendresse et sa noble fermeté en de telles angoisses. Elle ne fit pas entendre un mot de plainte, elle n'attrista pas ses enfants en ce moment en leur reprochant les peines qu'elles lui avaient causées en renonçant à la foi de leur premier âge ; elle contemplait et admirait leur courage, elle les consolait dans leurs souffrances, elle méditait dans le recueillement de son âme sur tout ce qui s'était accompli, et Dieu la récompensait en illuminant son esprit déjà convaincu et touché par le renoncement généreux de ses enfants bien-aimées.

Lorsqu'on la plaignait et qu'on semblait s'étonner de son calme et de sa fermeté infatigable près de ses deux dernières enfants frappées à la fois, elle répondait : “ Mes filles m'ont préparée à ces épreuves, elles m'ont rendu courageuse par leurs conseils et m'ont obtenu du secours par leurs prières. ”

Elle dit aussi, cette bonne mère, qu'elle était surprise d'elle-même quand elle considérait combien il lui aurait été impossible autrefois de supporter la seule pensée des scènes qui venaient d'avoir lieu sous ses yeux, des épreuves qu'elle venait de subir. Par l'élevation de son esprit et l'exquise délicatesse de son cœur, elle était bien la digne mère de Miss Debbie, qui savait aimer sa mère et lui en donner les preuves les plus tendres et les plus délicates, mais qui savait aussi apprécier et comprendre les hautes qualités qui étaient en elle ; nous avons à cet égard des détails charmants dans toutes les lettres de Miss Debbie, et nous y trouvons ce juste tempérament de respect et de tendresse, que sa bonne mère avait su lui inspirer dès sa plus tendre enfance et que la grâce divine ne fit ensuite que croître et développer.

Du reste, dans les rapports de Miss Debbie avec ses bonnes et saintes maîtresses, du couvent, on vit bien les témoignages de ces admirables dispositions qui lui avaient été inspirées par les nobles qualités de sa bonne mère. Elle était toute préparée à respecter et à se soumettre, à aimer et à être sensible à toute marque de zèle et d'intérêt, parce qu'elle avait appris d'avance au foyer de la famille, sous la tendre et sage direction de

sa mère; tout ce qu'était de la délicatesse de l'esprit et du cœur.

Dans les derniers instants de sa vie, Debbie, comme toutes les âmes élues, redoublait de tendresse vis-à-vis de ceux qu'elle aimait. Elle ne pouvait plus perdre de vue sa mère; sa présence était sa plus grande consolation sur la terre; si sa mère s'absentait Debbie semblait plus triste et agitée, mais sans se plaindre; dès que sa mère reparaisait, c'était comme un renouvellement complet dans la pauvre malade. Sa figure rayonnait, et elle ne pouvait retenir les expressions les plus tendres qui se pressaient alors sur ses lèvres.

Aussi quel spectacle déchirant ce fut pour ceux qui connaissaient ces deux âmes si unies, lorsque Debbie rendit le dernier soupir et que sa mère, tenant la main de sa fille glacée et la pressant sur son cœur, brisée dans ce qu'elle avait de plus cher, fit entendre, au milieu du silence de la mort, ces paroles d'une voix calme, pleine de douceur, les yeux levés au ciel:

"Ah! ma bonne fille, tu m'as dit en mourant qu'il fallait que je soye résignée! Je veux bien essayer de l'être, mais comment vivre sans mes enfants?"

Et son cœur éclata en sanglots; tandis que ceux qui l'entouraient pensaient qu'ils venaient d'accompagner une jeune sainte aux portes du paradis et qu'ils avaient comme entrevu la gloire de cette "terre promise" au moment où elle y entrait pour s'y reposer éternellement.

Nous n'avons pas d'autre réflexion à faire. Nous espérons que ce que nous avons dit de ce beau livre des *Jeunes Converties* donnera l'idée de le lire, et contribuera à lui ouvrir l'accès des familles catholiques. Ces âmes si pures, si nobles et si généreuses valent encore mieux que toutes les conceptions idéales dont on se nourrit avec avidité dans les œuvres d'imagination; enfin, pour ceux qui ont la foi, la mort et la souffrance qui sont venues les frapper toutes jeunes encore, les ont environnées d'une auréole qui les fait resplendir comme les Anges de la piété filiale et de la famille chrétienne.

Nos félicitations sincères doivent être adressées à la plume qui a rédigé ces admirables mémoires et à l'habile traducteur qui contribuera par son travail à répandre le bien que peut procurer une pieuse et consolante lecture.

## Eloys et Marguerite.

(Suite.)

— "Et si votre père vous fait une défense formelle d'embrasser la foi catholique?"

— "Il ne le peut pas; elle est au fond de mon cœur, et Dieu même l'y a mise. Et quant à la pratiquer extérieurement, il ne peut pas non plus, car il sait bien qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'à aucun homme."

— "Vous avez raison. Mais on pourrait vous priver de votre liberté, on en peut venir à de terribles excès."

— "Je le sais; mais j'ai confiance en Dieu; car ce n'est ni par crainte, ni par aucun motif humain que je désire différer de deux ou trois jours ma réception dans l'église. Et Aloys, que va-t-il faire? ajouta-t-elle avec anxiété."

— "Mon enfant, allez vous jeter devant Notre-Sei-

gneur au saint Tabernacle: vous venez de lui faire un sacrifice d'une bien agréable odeur; il n'attend peut-être que votre prière et l'effusion de votre cœur au pied de son autel, pour déterminer le cœur d'Aloys comme il a déterminé le vôtre. Allez de suite à l'église, et ayez confiance; moi je vais voir votre frère."

"Nous sortimes. Marguerite traversa le petit jardin et gravit rapidement quelques marches conduisant à une petite terrasse, sur laquelle s'ouvre la porte de l'église catholique. Tout près de cette porte, Aloys s'entretenait avec Claire, une des personnes qui avaient assisté au catéchisme. Mais Marguerite ne s'arrêta point: elle était trop heureuse, trop émue, et en même temps trop inquiète sur la détermination que son frère allait prendre, pour pouvoir parler à d'autre qu'au Maître divin devant lequel elle allait répandre son âme; elle entra en hâte, et alla se jeter à genoux sur un des bancs les plus rapprochés du sanctuaire.

"Pendant la conversation que nous venons de rapporter, qu'avait fait Aloys? En apparence, peu de chose; mais la grâce venait d'opérer en lui un travail immense, et ce moment fut un des plus décisifs de sa vie. En voyant Marguerite s'éloigner avec moi, il avait été impatient et inquiet: "Où va-t-elle? avait-il demandé avec une certaine expression de déplaisir. Qu'a-t-elle à faire avec le prêtre? Je ne dois pas la quitter." En effet, lorsqu'ils se retrouvaient ensemble au retour des vacances, ils ne se quittaient guère, ils se gardaient et se protégeaient l'un l'autre, toutes les fois qu'ils sortaient, ou que les convenances les obligeaient de paraître dans le monde. Mêmes goûts, mêmes dispositions, même simplicité, même droiture; leur deux âmes étaient sœurs et s'aimaient tendrement.

"Claire lui répondit que Marguerite avait sans doute quelque question à faire au prêtre, peut-être quelque difficulté à éclaircir sur la religion. Et là-dessus, impatiente elle-même de recommander ces deux âmes à Notre-Seigneur, elle l'entraîne dans l'église et se met à prier. Mais Aloys, debout, regarde un instant autour de lui et semble être en proie à l'impatience. Claire s'en aperçoit, l'invite à sortir et s'arrête avec lui sur le perron:

"Aloys, dit-elle, quand vous serez catholique, vous vous plairez bien à prier à genoux dans cette maison où Jésus habite.

— "Et quand le serai-je, Mademoiselle?"

— "Bientôt peut-être, si Dieu le veut aussi."

— "Oui; mais vous ne savez pas si Dieu le veut."

— "Si Dieu veut que Marguerite le soit, peut-être est-ce un signe qu'il veut que vous le soyez aussi."

— "Marguerite ne se fera pas catholique sans me le dire."

— "Cependant, ajouta Claire avec beaucoup de douceur, elle ne doit compte qu'à Dieu d'une détermination aussi personnelle et aussi intime..... Aloys, dit-elle encore après un moment, j'ai une grâce à vous demander, et j'espère que vous ne me la refuserez pas; j'y tiens beaucoup. Je vous demande la faveur, quand vous deviendrez catholique, d'être choisie ou du moins acceptée pour votre marraine... Ne me regardez pas sans me répondre, mais laissez votre excellent cœur me donner sa réponse... Ah! vous vous étonnez de la demande et de l'émotion qui passe dans ma voix! C'est qu'il s'agit de votre âme, cher Aloys, et c'est la charité de Dieu qui nous presse en ce moment, moi de parler et vous de



vous rendre. Dites, cher enfant, est-ce que vous ne m'accorderez pas cette faveur ?

— « Si je me fais catholique, je vous le promets, je n'aurai pas d'autre marraine que vous ! dit Aloys tout ému. »

« Claire est une âme élevée et chère à Notre-Seigneur ; c'est au prix de bien des sacrifices qu'elle a embrassé la foi, et sa vie n'est encore qu'un sacrifice. Son âge plus avancé que celui d'Aloys, sa condition, sa vie autorisaient le langage qu'elle venait de tenir et lui donnaient une vertu spéciale. Il y avait dans sa voix des larmes et les vibrations inexprimables d'une charité toute divine : et l'âme d'Aloys était trop belle pour ne point comprendre et sentir.

« C'est en ce moment que Marguerite, emportée vers le saint Tabernacle, passa près d'eux précipitamment sans leur rien dire. Cet empressément mystérieux et plein d'émotion était tout un discours pour l'âme de Claire et pour celle d'Aloys.

« Je parus après elle et m'avançai vers le perron. Aloys me fut présenté et Claire se retira dans l'église. Nous entrâmes dans la maison, et, après une conversation assez longue sur des matières de religion, Aloys me demanda si sa sœur venait d'embrasser le catholicisme.

— « Marguerite, répondis-je, a un jugement droit et une volonté généreuse, et je ne doute pas que Dieu l'aime beaucoup... Mais vous, Aloys, vous ferez-vous catholique ?

— « Avant que je réponde, dites-moi ce qu'a fait Marguerite.

— « Non, mon enfant ; votre détermination ne doit dépendre que de la grâce de Dieu et de votre propre volonté. Cela n'est-il pas raisonnable et juste ?

— « Pardon ! reprit-il un peu lentement et déconcerté, mais j'ai encore une difficulté. Je ne vois point que Notre-Seigneur soit présent dans le tabernacle ; et par conséquent la majeure partie de votre culte intérieur est pour moi ou un mystère, ou une folie ; car que signifient toutes ces prostrations, ces genuflexions, etc., si Jésus n'est pas là véritablement ?

— « Vous avez raison, cher Aloys, c'est là un point capital, c'est le cœur vivant et palpitant du culte de l'Église catholique. Donc, si je vous montre que Notre-Seigneur doit être présent en corps et en âme dans ce Tabernacle, tout est éclairci et vous devenez catholique ? Que dites-vous ?

— « Mais, encore une fois, reprit-il avec un peu d'hésitation, pourquoi ne pas me dire quelle a été la détermination de ma sœur ? Vous avez bien traité avec elle aussi des questions de religion ?

— « Oui, nous avons parlé de religion ; mais ce n'est pas de sa détermination que la vôtre doit dépendre ; c'est entre Dieu et votre conscience que tout doit se passer. Cependant, puisque Marguerite possède à un si haut degré votre confiance et votre estime, ne pensez-vous pas qu'elle aura fait ce qu'elle a cru devoir faire devant Dieu ?

— « Oui, je crois cela.

— « Eh ! bien, imitez donc sa conduite sur ce point essentiel.

— « Elle a donc pris une détermination ? ajouta-t-il avec vivacité.

— « Oui, elle en a pris une, et irrévocable.

— « Alors, je devine tout, mon Père ; et je suis soulagé. Je devine la cause de cet air mystérieux et ému

avec lequel elle est passée près de nous tout-à-l'heure. Maintenant, venons à la présence réelle.

« Nous ouvrièmes la Bible ; nous explicâmes sommairement le sixième chapitre de l'Évangile selon St. Jean, où le Sauveur promet qu'il donnera à manger sa propre chair et son sang à boire ; et après avoir examiné comment il remplit formellement à la dernière Cène cette promesse solennelle, et comment cette doctrine, depuis les Apôtres, depuis saint Paul qui la prêcha aux Corinthiens, jusqu'à nos jours, a été maintenue saine et pure dans l'Église catholique, je fis à Aloys l'interpellation que j'avais faite à sa sœur, je l'invitai à se prononcer devant Dieu, au fond de son cœur. Il le fit. Nous nous levâmes tout radieux pour aller à la chapelle. Aloys, maintenant à genoux, recueilli, commençait à prier ; il savait que son Sauveur était là. Et d'ailleurs, quel spectacle s'offrit à ses regards ! Marguerite et les autres, prosternés, leurs figures cachées dans leurs mains, semblaient ne pas s'apercevoir de notre présence. Je dus me lever le premier pour les inviter à sortir.

(A continuer.)

## LUCIEN

(Suite.)

— « Comment ? s'écria, Lucien, d'un ton d'extrême étonnement, — nous n'habiterions plus la Marlière, ce cher village, cette noble et vicieuse maison où notre famille a toujours vécu, où je suis né, où votre père est mort ? Mais comment cela se pourrait-il ? vous y avez toutes vos propriétés, mon père ?

— « Eh non ! voilà ce qui te trompe, fils, je ne les ai plus, — reprit François Maury, dont l'embarras devenait de plus en plus sensible. — Ce n'est pas que je les aie perdues au moins, — ajouta-t-il avec un sourire forcé. — Non ! elles m'ont rapporté de bel et bon argent comptant, une fameuse liasse de billets de banque, que j'ai ici, avec moi : car je les ai vendues.

— « Vendues ! » — répéta Lucien, qui, au comble de l'étonnement, cessa un instant de parler.

Aucune nouvelle, en ce moment, ne pouvait le surprendre au même degré que celle-là. Quoiqu'il connût fort exactement les particularités du caractère de son père, l'ardeur méfiante et concentrée qu'il mettait à soigner lui-même ses intérêts, l'espèce de dissimulation jalouse qui le portait à prendre seul les résolutions les plus sérieuses, il ne se serait pourtant pas attendu à ce que ce père, qui n'avait pas d'autre enfant que lui et l'aimait avec une tendresse profonde, eût ainsi disposé de ses belles et riches terres sans le consulter, tout au moins sans le prévenir. Il y avait en ceci quelque chose que Lucien ne comprenait pas : aussi resta-t-il un moment silencieux et préoccupé, se demandant s'il n'était pas arrivé quelque malheur, et n'osant pas relever ses regards sur son père.

« Eh ! mon pauvre garçon, comme tu prends la chose ! reprit celui-ci avec un rire où il y avait quelques fausses notes. Tu crois sans doute me voir ruiné ? mon garçon : le père Maury n'est pas homme à perdre follement la fortune qu'il a ramassée... avec tant de peine. Je te le jure aussi riche que par le passé, peut-être plus

riche encore ; car les terres ont augmenté de valeur ; j'ai bien vendu, j'ai été payé comptant, et, somme toute, j'ai réalisé de fameux bénéfices... Et, si c'est ma résolution qui t'étonne, ma foi, je te dirai, sans trop te faire languir, que je l'ai prise à cause de toi.

— A cause de moi, père ? répéta Lucien avec une mine étonnée... Mais je vous assure...

— Oui... je sais bien ce que tu vas me dire... Tu as été élevé au village, tu aimes les champs, et patata... Mais toutes ces bergerades-là ne m'occupent pas, vois-tu, et je sais qu'il faut une société convenable à un jeune homme de ton âge.

— D'abord, avec vous je ne me serais pas ennuyé, mon père. Et puis, ne peut-on pas trouver une société très-agréable aux environs de la Marlière ? n'y a-t-il pas même des familles qui résident toute l'année dans les châteaux ?

— Les châteaux ? oui, les châteaux ! répéta François Maury avec une expression singulière. Une société élégante, choisie, toute parfumée d'ambre et cousue d'or et de satin ! mais une société qui te serait interdite, mon fils, ou qui te recevrait avec froideur, peut-être même avec dédain, malgré ton éducation et ton mérite. Tu as beau, vois-tu, parler latin comme un évêque et monter à cheval comme un paladin, cela ne te servirait à rien dans les châteaux : tu t'appelles Lucien Maury. Ils n'ont pas oublié, ces nobles, que mon père a été... autrefois... et longtemps... intendant d'un des leurs ; et, à leurs yeux, le métier de roture du père sera toujours là pour ternir et déprécier le mérite du fils... Et quand bien même ils te recevraient chez eux avec politesse, parce que tu es, toi, un monsieur et un savant, il me semble que le fils ne peut entrer dans les salons où n'entrerait pas le père.

— Oh ! père, vous avez raison, répondit Lucien, en pressant affectueusement la main rude et musculeuse qu'il tenait dans les siennes. Mais, sans aller dans les châteaux, ne pourrions-nous trouver, pour nous deux, une société convenable ?... le curé de la Marlière, le notaire, l'instituteur ?

— De précieuses connaissances, ma foi ! Et de quoi leur parlerais-tu ? Au notaire, de ses cartons ; au magister, de ses bambins ; au curé, de ses patenôtres ? Car voilà à peu près toute leur conversation, vois-tu, et je ne crois pas qu'elle puisse beaucoup t'intéresser. Non, non, Lucien, je t'assure ; c'est une chose à laquelle je réfléchis depuis longtemps : tu ne peux pas vivre avec ces campagnards, de vrais ours ; donc, La Marlière ne te convient pas. Moi, je ne puis pas vivre sans toi : donc j'ai vendu la Marlière. Il s'agit maintenant de nous installer ailleurs, dans un endroit où personne ne saura si j'ai été notaire, officier ou intendant, si j'ai porté l'épée, le registre ou la besace ; dans une localité, ville ou bourg, où l'on aura de l'estime pour moi parce que je suis riche, et de la considération pour toi parce que tu es jeune, aimable, savant et bien élevé. Ça ne doit pas être fort difficile à trouver : il y a beaucoup de charmants endroits en France ; et, comme je n'ai guère d'amis et point de famille du tout, je ne serai point limité quand au choix du lieu, pourvu que je trouve une situation et une propriété qui me conviennent.

— Ainsi donc, nous n'avons plus de maison à nous, plus de demeure marquée, dit Lucien en soupirant, et nous serons décidés, dans le choix de notre résidence future, par le concours des circonstances, par le hasard !

— Oui, par hasard, mon enfant, c'est le mot... Et, comme je n'aimerais pas loger longtemps à l'hôtel et garder mes fonds sans rien produire, je te dirai que je ferai tout mon possible pour trouver sous peu une nouvelle propriété... Tiens, tout à l'heure, en t'attendant, j'avais acheté un numéro des *Petites Affiches*. Veux-tu que nous les parcourions ensemble ? As-tu quelque prédilection pour l'Est ou l'Ouest, le Nord ou le Midi... Moi, tous les départements me conviendraient également, pourvu que ce ne soit pas la Vendée.

— Moi, père, j'aurais justement mieux aimé celui-là, puisque c'est celui où j'ai passé mon enfance, dit Lucien un peu tristement. Mais du moment que vous êtes résolu à n'y point habiter, choisissez vous-même, père ; je n'ai pas de préférences."

Et ici le jeune homme, tout rêveur, s'accouda silencieusement sur la table, tandis que François Maury, qui était toujours expéditif en affaires, et qui aimait aller droit au but, déplaçait le journal, et suivant du bout de son doigt les colonnes, en commençait à demi-voix la lecture.

" Important filature à vendre, dans le département " du Pas-de-Calais. Machines à vapeur, métiers, vastes ateliers... " Ceci ne nous convient pas. Je m'entends mieux à défricher des landes et à élaguer des bois qu'à faire tourner des machines. Voyons plus loin : " Belle " propriété à vendre sur le bord de la Seine ; parc " étendu, terres labourables, château... " Non, non, pas de château ; je n'aime pas les châteaux : il y aurait certainement d'autres châtelains dans le voisinage, et tous ces nobles se connaissent entr'eux, dit l'ancien intendant fronçant ses épais sourcils gris, et laissant jaillir de ses petits yeux noirs un éclair d'ironie concentrée et de haine craintive ; puis, jetant un regard de côté sur Lucien, qui, toujours rêveur, n'avait rien aperçu : " Petite maison de campagne avec jardin d'un arpent... " C'est trop peu pour moi. " Chalet à " Auteuil avec jardin et orangerie. " Oui, quelque petite bicoque de carton peint, au milieu d'un parterre grand comme un mouchoir de poche ! De pareils nids à rats ne sont pas faits pour le père Maury... Ah ! voici quelque chose qui me paraît plus convenable. " Grande propriété d'agrément et de rapport à vendre, sur la grande " route de Paris à N\*\*\*\*, dans le voisinage d'un fau- " bourg de cette dernière ville. Belle maison de maître, " grands bâtiments de ferme, beau jardin, étang, bois, " prairies, terres labourables, vignes. S'adresser, pour " les visiter, au notaire Lefort, résidant à N\*\*\*\*, et, " pour visiter la propriété, à M. Dupuis, qui y réside. " Ce pourrait être quelque chose de convenable, et, en tous cas, c'est joliment complet ! des vignes, des champs, des prairies... Et puis, N\*\*\*\* c'est dans le Nivernais : un pays plat, Lucien, ça te rappellera la Vendée. Seulement, c'est bien plus arrosé, vois-tu ; ce qui vaut infiniment mieux pour les terres.

— Et pour le paysage aussi, dit Lucien en se levant, décidé qu'il était à se mettre autant que possible en harmonie avec les fantaisies paternelles. Mais ne croyez-vous pas, père, qu'il serait temps d'aller déjeuner ?

— Oui, si tu veux, garçon. Mais je vais emporter le journal dans ma poche, et je relirai encore l'annonce après avoir pris un ou deux verres de Chambertin... Il n'y a rien de tel qu'une bonne demi-bouteille pour donner de la netteté et de la vivacité aux idées... Tiens, la ville de N\*\*\*\*, murmurait le père Maury en descendant de

l'escalier, les vicomtes de la Marlière y avaient, je crois, une partie de leur famille... Ah ! bah ! cela ne fait rien : on ne se connaît pas dans une ville ; et puis, le dernier vicomte est mort dans la guerre d'Espagne, m'a-t-on dit... Ma foi, garçon, comme je ne voudrais pas acheter chat en poche, j'irai demain consulter Morin, un ami à moi, qui demeure à Paris et qui est natif du Nivernais... Il me renseignera sur la qualité des terres."

Le bonhomme Maury avait son projet à cœur ; de plus, il tenait à employer promptement ses fonds. Aussi, comme les renseignements qu'il reçut sur la fertilité du Nivernais lui parurent très-encourageants, et qu'un voyage serait d'ailleurs extrêmement favorable et même presque nécessaire à Lucien, qui avait besoin de repos, de distraction et d'air pur, le père et le fils se mirent promptement en route, et, quinze jours après leur réunion sur les bords de la Seine, traversaient en diligence les fraîches campagnes du Nivernais.

## II

De tous les instants d'un voyage, ce sont les premières lueurs de l'aube, les premières heures matinales, qui ont le plus de sérénité et de charme, dans leur rigoureuse fraîcheur. Les splendeurs du midi trouvent les voyageurs déjà las, accablés par la chaleur et la poussière ; puis, ils sont fatigués, ennuyés, désireux d'arriver au gîte quand s'allument les clartés pâles ou les rayons empourprés des beaux soirs. Mais Lucien, en ouvrant les yeux un matin dans le coupé de la diligence, où, en compagnie de son père seul, il avait passablement dormi, se sentit tout égayé et presque caressé par cette fraîche lumière rose qui venait frapper aux vitres et réchauffer ses lèvres, après avoir glissé, avec un miroitement limpide, sur les grandes eaux claires qui dormaient dans le paysage lointain. Tout était, en effet, repos, sérénité et fraîcheur dans la verte campagne que traversait la route. Deux grands cours d'eau, serpentant à distance comme des lacs sans rides, passaient, lents et doux, au pied des hauts peupliers qui bordaient leurs rives, et dont la cime verte se colorait d'un reflet d'or. Une brume insaisissable et flottante planait au-dessus des grands prés ; de légères collines bleues se dessinaient dans le lointain ; et, plus la voiture roulait, plus le soleil montait, plus l'azur se dorait au ciel, plus il y avait aussi de troupeaux matineux épars dans la plaine calme et sur les berges fleuries : vaches puissantes aux flancs roux, à l'œil oblique, relevant la tête et gonflant le muffle, quand le tintement des grelots de la diligence leur parvenait dans la transparence de l'air du matin ; moutons bondissant au pied des peupliers ou couchés au penchant des collines, repus, satisfaits, paisibles, et paraissant jouir de cette belle matinée, qui souriait, si pure et si douce pour toutes les créatures du bon Dieu.

Lucien en jouissait aussi, à part lui, silencieusement, et, se serrant dans son coin pour ne pas troubler le sommeil de son père, qui dormait les poings fermés, la tête penchée sur sa poitrine, il continua à étudier et à admirer le paysage, se disant qu'après tout les *Petites Affiches* renseignaient bien, que son père n'avait pas eu la main malheureuse, et que, si la propriété elle-même était aussi paisible et aussi charmante que les environs, ils auraient tous deux, dans cette aimable contrée, un fort agréable séjour. Bientôt, sur la grande route,

les grandes prairies devinrent plus rares, les haies qui bordaient les champs se resserrèrent, les habitations se suivirent de plus courtes distances. Il était facile de voir que l'on s'approchait de la ville. Lucien pensa que bientôt le voyage serait terminé et que son père et lui connaîtraient bientôt, par conséquent, l'habitation dont ils feraient peut-être leur résidence.

"Elle est située sur la route de Paris : nous passerons devant, sans doute. Je me demande si c'est une de celles-ci."

Et Lucien regardait avec une scrupuleuse attention toutes les habitations qui portaient, suspendu à leurs grilles ou à leurs volets, l'écriteau jaune où se lisaient ces mots : "Maison à vendre." Il y en avait de différentes façons : tantôt de pauvres chaumières de cultivateurs, basses et couvertes de chaume ; tantôt des logis d'ouvriers, mesquins, populeux et délabrés, où vivaient évidemment, et travaillaient et languissaient d'indigentes et nombreuses familles ; d'élégantes maisons de plaisance, avec leur toit d'ardoise, leur grille de fer à rampes dorées, leurs parterres sablés, où fleurissaient les dahlias et des roses d'automne ; un ou deux bâtiments sombres, presque majestueux et d'une antiquité respectable, qui prouvaient, par leur aspect un peu dégradé et vieilli, que les propriétaires n'avaient point pris souci des embellissements modernes. Lucien examinait ces demeures avec une attention plus qu'ordinaire, goûtant fort la situation de celle-ci, le jardin de celle-là, la gentillesse d'une autre, la majesté d'une quatrième, et se disant qu'il était assez bizarre de se trouver ainsi, si loin du lieu de sa naissance, à la recherche de la maison inconnue qu'on allait sans doute habiter.

En ce moment, les chevaux se mirent au pas : car la diligence arrivait au pied d'une longue montée, et la voiture roula lentement sur la route, que bordait d'un côté un mur assez élevé paraissant s'étendre assez loin.

Lucien ressentit d'abord une désagréable impression à la vue de ce grand mur qui lui masquait une partie du paysage ; puis sa curiosité s'éveilla en présence de ce solide écran de pierre : il aurait voulu deviner ce qui se trouvait derrière, étang ou plaine, ferme ou château. Bientôt quelques hauts peupliers lui apparurent, balançant au-dessus de la crête du mur leurs panaches courbés par la brise ; ensuite les rameaux d'un épais tilleul, le feuillage découpé d'un acacia. "C'est un jardin qui est là," se dit-il.

Mais soudain l'aspect changea, les grands arbres disparurent, et tout le long du mur, sur le plâtre blanc, Lucien vit courir une longue guirlande verte, de laquelle se détachaient des grilles d'une nuance plus tendre, flottant au dehors et bizarrement contournées, puis des grappes, de grosses grappes blondes, qui commençaient à rougir. La muraille servait d'appui à une belle et vieille vigne, qui paraissait devenir plus vigoureuse et plus touffue à mesure que la côte s'élevait et que la treille s'étendait plus loin.

Soudain, dans un moment où la diligence allait si lentement que l'on entendait cliqueter à peine les grelots qui l'annonçaient d'ordinaire, Lucien, qui toujours suivait des yeux la treille, vit une petite main blanche s'élever au milieu des pampres vorts ; puis un bras blanc et rond, s'échappant d'une manche de mousseline rose rejetée en arrière, se glissa parmi les feuilles, parut se cramponner à l'arête du mur, et tandis que les fils

doigts d'ivoire allaient chercher et saisir une des grappes les plus pleines et les plus dorées, une jolie tête blonde se dressa en souriant parmi les rameaux de la treille, au milieu de laquelle les joues fraîches, les lèvres vermeilles brillèrent comme des boutons empourprés d'un rosier fleuri égaré dans les vignes.

La jeune fille, qui, à la hauteur où elle apparaissait, devait se trouver naturellement sur une terrasse située au dedans de la clôture, porta d'abord à sa bouche un grain de raisin doré, puis jeta un regard distrait sur la route. Mais, tout vague et nonchalant qu'il fût, ce regard était encore souriant. Le front blanc qui se couronnait de cheveux d'or, les joues fraîches où se creusaient deux fossettes veloutées, le petit nez espiègle et retroussé, les larges prunelles brunes et brillantes, rayonnaient de jeunesse, d'insouciance et de bonne humeur. Cette beauté reposée, juvénile et rieuse, était en harmonie parfaite avec la fraîcheur de l'heure matinale, avec la splendeur des prés verts, la richesse de l'épaisse treille, l'éclat tranquille et tiède du ciel pur mollement azuré.

Mais le regard de la jeune fille n'avait pas seulement effleuré la diligence ; il avait rencontré aussi, à travers les vitres, un visage jeune et brun, assez paisible et sérieux, mais exprimant en cet instant une admiration mêlée de joie et de surprise. Alors, tout en grappillant, la jeune fille avait rougi, et Lucien, sans qu'il sût pourquoi, avait rougi de même. Et puis il avait soupiré presque malgré lui en voyant la treille s'éloigner, la blonde tête disparaître au milieu des festons du feuillage... Mais voici que le mur s'arrêtait soudain, la treille finissait ; une large grille de bois peinte en vert, s'ouvrant sur une large cour, laissait apercevoir une grande maison, un beau jardin, et portait à son sommet cet écriteau plein de promesses : " Maison à vendre."

" Ah ! si c'était celle-là ! " s'écria Lucien, qui rougit encore plus.

L'exclamation qu'il poussa d'un ton si pénétré réveilla aussitôt son père.

" Hein ! que dis-tu ? demanda François Maury se défilant dans son coin.

— Je dis que... que voici une belle maison. Si c'était celle-là que vous vous proposiez d'acheter ?... Elle est précisément sur la route de Paris, et touche à l'un des faubourgs de la ville.

— Et elle est belle, la propriété, dis-tu ?... les bâtiments en bon état ? et les champs ? et l'étang dont parlait la feuille ?

— Ah ! père, la voiture a passé trop vite ; naturellement je n'ai pu presque rien voir. — Seulement, j'ai pu m'assurer qu'il y a une superbe vigne, — répondit Lucien un peu confus.

— Ce serait là une chose qui me ferait un fameux plaisir... Nous n'en avons pas de très-vigoureuses, nous autres, dans la Vendée, et je serais tout fier de pouvoir me régaler de mes propres raisins... Mais voici que nous sommes véritablement dans la ville... Aussitôt que nous aurons pris une chambre à l'hôtel, nous nous mettrons à la recherche de ce notaire Lefort, et...

— Et nous pourrions aller voir la maison en question avant la fin de la journée, interrompit Lucien d'un air un peu ému et rougissant toujours.

— Oui, certes... Ah ! tu es aussi pressé que moi, maintenant, de savoir où nous établirons notre gîte ! Ça me fait plaisir de voir que tu entres dans mes idées, mon garçon. Un bon père et un bon fils doivent tou-

jours s'entendre... Moi, d'abord, je le sais bien, je ne serai pas très longtemps avant de tourner de l'œil... Eh bien ! je voudrais te laisser bien casé, bien entouré, bien établi, bien tranquille, indépendant, avant tout : car, je le sais par moi-même, mon fils, pour pouvoir être heureux, il ne faut dépendre de personne, — et puis, suffisamment riche pour être considéré et honoré de tes voisins... Comme cela doit être bon, Lucien, d'être à la fois indépendant, riche, et respecté de tous ceux qui vous connaissent ! — continua le père Maury, qui, un moment, baissa les yeux tandis qu'une ombre passait sur son front. — Sais-tu bien que moi, qui ai travaillé cinquante ans, travaillé en veste et en sabots comme un manœuvre, je n'ai pu obtenir toutes ces choses-là ?... La richesse, oui ; l'indépendance, oui ; mais la considération, mais le respect, jamais ! Ces sournois de paysans, quand ils me rencontraient sur la route, ils me salueaient bien bas, parce que je leur faisais gagner leur pain en les employant dans mes champs de la Marlière ; mais je sentais bien, ya, qu'ils haussaient les épaules et se mettaient à rire aussitôt que j'étais passé... Toutes les breloques de ma montre et les chevaux de mon écurie ne leur auraient pas fait oublier ma souvenance et mes sabots ; j'avais eu beau m'élever et m'enrichir : pour eux j'étais toujours resté le *factotum*, l'intendant, le serviteur des anciens vicomtes.

— Mais pourquoi vous en affliger, père ? reprit Lucien avec douceur. Chacun de nous sort ici-bas, soit qu'il serve Dieu ou ses frères, la science ou la patrie. Et ne doit-il pas avoir au fond du cœur, au contraire, une satisfaction profonde et douce, celui qui a servi l'un ou l'autre de ses maîtres loyalement, honnêtement, avec toute la vigueur de son bras et toutes les facultés de son âme ? Il y a là de quoi se glorifier et non point de quoi rougir.

— Oui, si les gens voulaient croire que vous avez agi ainsi, — répliqua le père Maury d'une voix basse et sombre. — Mais écoute les méchants, comme il y en a tant au village, et tu apprendras d'eux que tout serviteur qui prospère quand son maître s'appauvrit est un serviteur infidèle ; que tout intendant qui s'enrichit est un grippe-sou, un voleur. Ils ne se disent pas que le maître jouit, hasarde et dissipe, sans compter ; que, pendant ce temps-là, le roturier qui se sent gueux, lui, peine, travaille et épargne... Tous ils m'enviaient ma fortune ; et, à cause de cela, ils déchiraient ma réputation : ils voulaient se venger de ma bonne chance... Tiens, je sentais que je commençais à les haïr... Rejouis-toi, prends bon espoir, mon garçon ; toi, au moins, tu seras plus heureux que ton père !

— Je serai surtout heureux si mon affection peut vous payer de tous vos soins et de toute votre tendresse.

— Il n'y a pas besoin de parler de ça, mon garçon. Tu n'as à me payer de rien : je suis satisfait, car j'ai pu accomplir le rêve de toute ma vie... Je me rappelle, Lucien, que bien souvent, quand, comme toi, j'étais jeune, le vicomte de la Marlière, mon maître d'alors, — François Maury appuya sur ce mot avec une expression haineuse accompagnée d'un ironique sourire, — le vicomte me donnait ses ordres parfois avec un dédain nonchalant, parfois avec un grand air d'autorité. Moi, dans ces moments-là, vois-tu, je frémissais de colère en dedans, je serrais les poings et me mordais les lèvres. Je me disais que je valais bien ce maître, ce vicomte,

et même que, dans les choses des champs, moi qui avais plus de force et d'habileté que lui, j'aurais dû lui commander... Mais je me disais en même temps que, s'il me commendait, c'est parce qu'il était riche, et que je devais obéir parce que je n'avais rien..... C'était cette idée-là qui me faisait patienter, et supporter, et attendre, parce que je voulais devenir riche et maître, moi aussi... Et puis je me disais qu'un jour peut-être Dieu m'enverrait des enfants, et que je ne voulais pas les voir baisser la tête et se ronger les poings en présence d'un vicomte... C'était cette volonté-là qui... qui m'a donné du courage, qui m'a fait travailler et... et réussir.

— Pauvre père ! — dit Lucien en serrant affectueusement la main du vieillard dans les siennes. — Et ne vous dois-je pas une immense reconnaissance pour ce sort si favorable, si paisible et si doux, qu'au prix de tant de sacrifices et d'efforts vous m'avez préparé ?

— Bah ! ne parlons pas de ça, vois-tu : les choses se passent toujours ainsi. Les pères plantent en terre le jeune sauvageon et les fils cueillent des fruits sur le grand arbre... L'aïeul qui courait en sabots à des petits-fils qui galoppent sur un cheval de six mille francs. Et je trouve fort bien que cela soit ainsi, mon gars, parce que tout ce qui est sur la terre doit se perfectionner et agrandir..... Mais voici que nous arrivons ; la diligence brûle le pavé et le postillon sonne de la trompette... D'abord l'hôtel ; ensuite le notaire.... Nous marcherons un peu ; les jambes ont besoin de se dégourdir."

Bientôt, en effet, le père et le fils, ayant déposé leurs malles à l'auberge, se dirigeaient, munis de renseignements précis, vers le quartier de la ville de N\*\*\*\*, où le notaire Lefort avait sa maison et son étude. Ils y arrivèrent en peu de temps, et l'officier public, mis au courant de ce dont il s'agissait, leur donna complaisamment le plus jeune et le plus ingambe de ses *saute-ruisseaux* pour les conduire auprès de M. Dupuis, chargé de faire visiter la propriété à vendre. Le père Maury allait d'un pas sûr et vif, questionnant, tout en marchant, le petit bonhomme sur le genre de culture des environs, sur le principal commerce de la ville. Lucien marchait en silence, l'air rêveur, cherchant à s'orienter et se demandant si le sort allait lui montrer encore le sourire naïf et la tête blonde de la jeune fille aux raisins.

Enfin, l'une des dernières rues du faubourg, qu'ils suivaient en ce moment, les ramena précisément à l'angle de la grande route. Ils y firent environ une centaine de pas, puis Lucien découvrit, à peu de distance devant lui, la longue muraille blanche aperçue le matin, la treille épaisse, la grille de bois et le bienheureux écriteau. Son cœur tressaillit d'émotion et de plaisir, et il jeta un regard radieux vers la tonnelle de pampres, au moment où le petit clerc leva le bras pour sonner. Mais la tonnelle était vide, et bientôt les yeux de Lucien prirent une autre direction : car il venait d'apercevoir, dans la grande cour bien pavée, auprès d'une vaste corbeille de verveines et d'asters, un monsieur d'une cinquantaine d'années et d'une apparence paisible, qui tenait par la main la jolie rieuse aux cheveux blonds. Ce dernier se retourna vivement au bruit de la sonnette, et, tandis que la jeune fille effarouchée s'enfuyait dans une allée de cythées et de lauriers-roses, il s'avança vers la grille, l'ouvrit lui-même, et, reconnaissant le petit clerc du notaire, s'empressa de dire aux visiteurs : "Ces messieurs se présentent sans doute pour voir la maison ?

Entrez, messieurs. Je suis M. Dupuis, auquel vous devez vous adresser pour cela, et je mets tout à votre service."

ETIENNE MARCEL.

(à continuer.)

## Nouvelles et Faits Divers.

— Nous avons reçu, trop tard pour l'insérer dans ce numéro, la *Lettre* de Mgr. Dupanloup sur les malheurs et les signes des temps. Nous nous ferons un devoir de la reproduire dans notre prochain numéro.

Jamais peut-être la parole de l'éminent prélat ne s'est déroulée avec plus de grandeur et de magnificence pour peindre en traits de feu le tableau de notre époque, qui offre tous les symptômes prédits des grandes luttes des mauvais jours. Jamais on n'a sondé plus avant la profondeur du mal qui nous dévore et montré l'effroyable cataclysme, inévitable résultat de cette guerre contre Dieu, contre l'Église, contre la morale et la raison, qui est le cri de ralliement, le mot d'ordre de nos adversaires. Jamais plus éloquent appel n'a été adressé à tous les catholiques, aux chrétiens de toutes les communions, "à tous les hommes qui ont un cœur et une intelligence," pour qu'ils s'unissent dans une ligue suprême, seule capable d'arrêter le torrent qui déborde.

— Dimanche, 28 octobre, Mgr. Cooke, évêque des Trois-Rivières, bénissait la première pierre d'un couvent des sœurs de charité. M. le grand-vicaire Lafèche donna le sermon de circonstance. Il prit pour texte ces paroles de l'Évangile : "Si vous voulez être parfaits, vendez tout ce que vous avez et donnez-en le prix aux pauvres." Il développa ce beau spectacle de la charité chrétienne, du dévouement chrétien pour les pauvres, avec une force et une éloquence qui touchèrent tous les cœurs.

Le couvent aura 72 pieds sur 51. On doit y ajouter deux ailes quand le besoin s'en fera sentir.

RECETTES UTILES.— Après quelques années de production, les asperges non-seulement montent sans arriver à une grosseur qui en permettent la vente, mais ne produisent même plus de graine parvenant à la maturité. Nous avons trouvé dans le journal *Les Mondes*, une recette qui, depuis quatre ans, a donné les meilleurs résultats. Nous la donnons telle quelle est.

"Il faut fumer les plans avec de la colombine bien manipulée à la terre avec une fourche. Ils produisent alors d'aussi belles asperges et en aussi grande quantité que de jeunes plants. L'année suivante, même récolte ; ces vieux pieds sont rajeunis au point qu'ils donnent jusqu'au premier d'Août, et la graine parvient à une maturité très-hâtive. Ce fumage à la colombine doit avoir lieu dans le courant de Mars. Cinq litres par mètre superficiel suffisent, non compris le fumage ordinaire. Si les chaleurs étaient fortes, on arroserait de temps en temps, car la chaleur naturelle de la colombine dessècherait la terre et brûlerait le plan. De cette façon, et avec une exploitation facile et peu coûteuse, on évite ou on diminue au moins considérablement le renouvellement des plans d'asperges."